



# Newsletter CNR BEA n°22

## Février 2022

<b>COGNITION-EMOTIONS</b> .....	<b>3</b>
03/02/2022 : L'animal n'est pas un objet, mais un agent moral .....	3
15/01/2022 : Responses to spoken words by domestic dogs: A new instrument for use with dog owners.....	3
09/12/2021 : From fish out of water to new insights on navigation mechanisms in animals .....	4
11/11/2021 : Once-daily feeding is associated with better cognitive function and health in companion dogs: Results from the Dog Aging Project.....	6
<b>COLLOQUES-SEMINAIRES-FORMATIONS</b> .....	<b>6</b>
13/06/2022 : Colloque "Quelle recherche pour penser l'élevage de demain ?" .....	6
Avril-mai 2022 : Avis de formation de formateurs "Réfèrent bien-être animal en élevage bovin".....	7
17/02/2022 : Replay du webinaire Eleveur et animal - Une histoire Deux bien-être ?.....	7
11/02/2022 : Bilan & Perspectives de la PPL et questions européennes - 22ème conférence de la Commission ouverte Droit et animaux .....	8
<b>CONDUITE D'ELEVAGE ET RELATIONS HOMME-ANIMAL – DONT BE DE L'ELEVEUR</b> .....	<b>8</b>
14/02/2022 : A new approach to horse welfare based on systems thinking.....	8
08/02/2022 : Causes of pig aggression and how to reduce it for better welfare .....	10
03/02/2022 : Investigating Welfare Metrics for Snakes at the Saint Louis Zoo.....	12
01/02/2022 : Training as enrichment: A critical review .....	13
25/01/2022 : Conspecific and Human Sociality in the Domestic Cat: Consideration of Proximate Mechanisms, Human Selection and Implications for Cat Welfare .....	14
25/01/2022 : "Prenons soin du bien-être des animaux " .....	16
20/01/2022 : Le bien-être animal : état des lieux et perspectives .....	16
18/01/2022 : Yes, your dog can understand what you're saying - to a point .....	18
12/01/2022 : Disentangling help-seeking and giving up: differential human-directed gazing by dogs in a modified unsolvable task paradigm.....	19
06/01/2022 : Vrai, mais... : 20 millions de canetons femelles sont gazés ou broyés par an .....	20
06/01/2022 : Personalized dominance – a questionnaire-based analysis of the associations among personality traits and social rank of companion dogs .....	21
30/12/2021 : Four key areas relevant during welfare inspections related to euthanasia of suckling piglets.....	22
<b>ÉTHIQUE-SOCIOLOGIE-PHILOSOPHIE</b> .....	<b>24</b>
06/02/2022 : Monitoring consumer attitudes to welfare is crucial .....	24
01/02/2022 : An evaluation of the role of 'biological evidence' in zoo and aquarium enrichment practices .....	25
25/01/2022 : Les Français et le bien-être des animaux .....	27
25/01/2022 : Bien-être animal : une préoccupation croissante .....	28
20/10/2021 : Draft Convention on Animal Protection for Public Health, Animal Welfare, and the Environment .....	28
<b>ÉVALUATION DU BEA ET ETIQUETAGE</b> .....	<b>31</b>
15/02/2022 : Mesurez le bien-être de vos équidés .....	31
17/12/2021 : Newsletter EURCAW-Poultry-SFA : Edition 1.....	31
20/11/2021 : Setting research driven duck-welfare standards: a systematic review of Pekin duck welfare research.....	32
<b>INITIATIVES EN FAVEUR DU BEA – FILIERES, AGENCES DE FINANCEMENT, ORGANISMES</b>	



<b>DE RECHERCHE, POUVOIRS PUBLICS .....</b>	<b>33</b>
26/01/2022 : Germany favours 'pragmatic' approach to animal welfare labelling.....	33
18/01/2022 : Le ministre allemand de l'Agriculture veut introduire un étiquetage obligatoire relatif au bien-être animal.....	35
11/01/2022 : L'Europe s'engage à faire progresser le bien-être des animaux d'élevage .....	35
11/01/2022 : Welfarm rejoint la Fédération Mondiale pour la Protection des Animaux.....	36
<b>LOGEMENT – DONT ENRICHISSEMENT .....</b>	<b>37</b>
10/02/2022 : 9 ONG attaquent en justice l'Etat qui maintient les poules en cages .....	37
28/01/2022 : Stocking density: a clue for improving social behavior, welfare, health indices along with productivity performances of quail (Coturnix coturnix).....	38
<b>PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR.....</b>	<b>39</b>
24/01/2022 : #StopCastration : Quels sont les pays qui privilégient déjà les alternatives ? .....	39
24/01/2022 : Alternatives à la castration des porcs : témoignage d'un éleveur ayant testé l'immunocastration .....	41
<b>REGLEMENTATION .....</b>	<b>41</b>
08/02/2022 : Assemblée nationale : Réponse écrite à la question n°22563 : Elevage des poules en cage .....	41
08/02/2022 : Assemblée nationale : Réponse écrite à la question n°36062 : Conditions d'abattage .....	43
05/02/2022 : Décret n° 2022-137 du 5 février 2022 relatif à l'interdiction de mise à mort des poussins des lignées de l'espèce Gallus gallus destinées à la production d'œufs de consommation et à la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort en dehors des établissements d'abattage .....	44
01/02/2022 : Parangonnage européen sur le bien-être animal et la lutte contre la maltraitance animale.....	45
23/01/2022 : Organisation des contrôles officiels relatifs à la protection animale en abattoir au moment de la mise à mort et des opérations annexes .....	47
13/01/2022 : Transport d'animaux : des défaillances systématiques révélées .....	47
11/01/2022 : Information de la Commission européenne sur la conférence de haut niveau intitulée "Le bien-être animal dans l'UE, aujourd'hui et demain" .....	49
04/01/2022 : Assemblée nationale : Réponse écrite à la question n°40299 : Abandon des animaux domestiques .....	51
30/12/2021 : Modalités de reconnaissance des formations en bien-être animal suivies depuis le 1er janvier 2018 par les éleveurs et salariés désignés en tant que « référents bien-être animal » dans les élevages de porcs ou de volailles à compter du 1er janvier 2022 .....	52
<b>SANTE ANIMALE .....</b>	<b>52</b>
01/02/2022 : Animal Welfare and Parasite Infections in Organic and Conventional Dairy Farms: A Comparative Pilot Study in Central Italy.....	53
29/01/2022 : Investigating the cecal microbiota in broiler poultry farms and its potential relationships with animal welfare.....	54
28/01/2022 : Ending routine farm antibiotic use in Europe through improving animal health and welfare .....	54
17/01/2022 : Linking Animal Welfare and Antibiotic Use in Pig Farming - A Review.....	56

## Cognition-émotions

### 03/02/2022 : L'animal n'est pas un objet, mais un agent moral

Type de document : Article publié dans [The Conversation](#)

Auteur : Cédric Sueur

Extrait : L'utilisation de l'animal dans nos sociétés se voit aujourd'hui bouleversée. De nombreuses personnalités ou associations critiquent la manière dont l'humain traite ses semblables non humains, que ce soit dans l'industrie agroalimentaire, les divertissements ou la recherche scientifique. [...]

Plusieurs recherches montrent aujourd'hui que de nombreuses espèces animales que nous utilisons tous les jours dans nos vies sont capables de ressentir la douleur, mais aussi d'être conscientes de cette douleur et d'agir en conséquence pour la diminuer et se placer dans des conditions plus optimales de bien-être. Pierre Le Neindre, responsable scientifique de l'expertise scientifique collective sur la conscience animale de l'INRAE, et ses collaborateurs publient en 2018 un livre scientifique intitulé La conscience des animaux et qui explique très bien les différents niveaux de conscience et quelles espèces les possèdent.

Pour simplifier, il existe trois niveaux de conscience. La conscience d'accès est la conscience de son environnement et le fait d'agir en fonction de cet environnement. En fait, la plupart des espèces ayant un système nerveux central et capable d'apprentissage possèdent cette conscience d'accès. [...]

La conscience phénoménale caractérise le ressenti ou le vécu permettant de s'adapter aux situations et faisant intervenir les émotions et d'autres capacités cognitives comme la mémoire épisodique ou la métacognition, c'est-à-dire « je sais ce que je sais » ou « je sais ce que je ne sais pas ». [...]

Enfin, la conscience de soi est la capacité de se placer dans son environnement social, de savoir que l'on existe et que nous pouvons agir sur nos conspécifiques. Cette conscience fait intervenir le concept de théorie de l'esprit permettant d'attribuer des niveaux d'intentionnalité aux autres animaux, allant du suivi du regard aux croyances. L'attribution de croyances a été par exemple prouvée chez les grands singes ou les éléphants, comme les notions d'empathie ou de moralité si chères au primatologue Frans de Waal.

Les différentes recherches en éthologie montrent donc qu'il est urgent de ne plus considérer l'animal non humain comme un objet. Aujourd'hui, le Code rural et le code civil considèrent l'animal comme un être sensible, lui donnant le statut de patient moral. Mais il est nécessaire d'aller plus loin et lui donner le statut d'agent moral.

### 15/01/2022 : Responses to spoken words by domestic dogs: A new instrument for use with dog owners

Type de document : Article scientifique publié dans [Applied Animal Behaviour Science](#)

Auteurs : Catherine Reeve, Sophie Jacques

Résumé en français (traduction) : **Réponses des chiens domestiques aux mots qui leur sont dits : Un nouvel outil à utiliser avec les propriétaires de chiens**

Les chiens jouent de nombreux rôles dans la vie des hommes, qu'il s'agisse de membres appréciés de la famille ou de travailleurs qualifiés. Leur capacité à répondre aux signaux verbaux et non verbaux de l'homme est essentielle à ces rôles. Notre objectif était de développer un inventaire complet, selon les dires des propriétaires, des mots auxquels ils pensent que leurs chiens répondent de manière spécifique et constante. Notre outil s'inspire de l'Inventaire du développement communicatif de MacArthur-Bates (Fenson et al., 2007), une liste de contrôle utilisée par les parents pour évaluer la compréhension et le développement du langage chez l'enfant. La validité, la fiabilité et la facilité d'utilisation de notre outil ont été évaluées auprès de 165 propriétaires de chiens d'âge et de race différents. Les propriétaires ont identifié les mots auxquels, selon eux, leurs chiens réagissaient. Ils ont indiqué qu'en moyenne, leurs chiens répondaient à 89 mots (78 provenant des listes fournies plus 11 ajoutés par eux-mêmes), dont la moitié étaient des ordres. Afin d'examiner les prédicteurs potentiels liés au propriétaire et au chien concernant les mots rapportés, les propriétaires ont également répondu à des questions sur leur chien et sur eux-mêmes. Aucune des caractéristiques du propriétaire évaluées ne permettait de prédire de manière unique le nombre de mots rapportés, mais le statut professionnel du chien, la rapidité avec laquelle il apprenait de nouveaux tours et son type de race le permettaient. Une analyse en composantes principales a révélé que les mots auxquels les chiens répondaient englobaient trois types distincts : les mots généraux, les verbes (commandes) et les noms. Ainsi, d'après les dires des propriétaires, les chiens semblent varier considérablement non seulement en termes de nombre mais aussi de types de mots auxquels ils sont censés répondre. Notre inventaire est conçu pour être utilisé dans le cadre de recherches sur la communication homme-chien visant à répondre à diverses questions de recherche.

Résumé en anglais (original) : Dogs serve many roles in people's lives, whether as valued family members or trained workers. Their ability to respond to human nonverbal and verbal cues is central to these roles. We aimed to develop a comprehensive owner-reported inventory of words to which owners believe their dogs respond differentially and consistently. Our tool was modeled after the MacArthur-Bates Communicative Development Inventory (Fenson et al., 2007), a parent-report checklist that assesses infants' understanding and development of early language. The validity, reliability and usability of our measure was assessed with 165 owners of dogs of various ages and breeds. Owners identified words to which they believed their dogs responded. They reported that, on average, their dogs responded to 89 words (78 from the lists provided plus 11 added by them), half of which were commands. To examine potential owner- and dog-related predictors of words reported, owners also answered questions about their dogs and themselves. None of the owner characteristics measured uniquely predicted the number of words reported, but dogs' professional work status, how quickly they reportedly learn new tricks, and their breed type did. A Principal Component Analysis revealed that words to which dogs reportedly respond encompassed three distinct types: General Words, Verbs (Commands), and Nouns. Thus, based on owner reports, dogs seem to vary greatly not only in the number but also in the kinds of words to which they purportedly respond. Our inventory is intended for use in research on human-dog communication designed to address a variety of research questions.

**[09/12/2021 : From fish out of water to new insights on navigation mechanisms in animals](#)**

Type de document : Article scientifique publié dans [Behavioural Brain Research](#)

Auteurs : Shachar Givonad, Matan Samina, Ohad Ben-Shahar, Ronen Segev

Résumé en français (traduction) : **Du poisson hors de l'eau à de nouvelles connaissances sur les mécanismes de déplacement des animaux**

La capacité de déplacement est essentielle à la survie des animaux et joue un rôle important dans la recherche de nourriture, d'abris et de partenaires, ainsi que dans de nombreux autres comportements. Étant donné leur rôle fondamental et leur fonction universelle dans le règne animal, il est logique d'explorer si les mécanismes de représentation de l'espace et de déplacement dépendent de l'espèce, du système écologique, des structures cérébrales, ou s'ils partagent des propriétés générales et universelles. Une façon d'explorer cette question de manière comportementale est d'utiliser la méthodologie de transfert de domaine, où une espèce est intégrée dans l'environnement d'une autre espèce et doit faire face à une tâche par ailleurs familière (dans notre cas, le déplacement). Nous poussons ici cette idée à la limite en étudiant la capacité de déplacement d'un poisson dans un environnement terrestre. À cette fin, nous avons entraîné des poissons rouges à utiliser un Fish Operated Vehicle (FOV), une plate-forme terrestre à roues qui réagit aux caractéristiques du mouvement du poisson, à son emplacement et à son orientation dans son réservoir d'eau pour modifier la position du véhicule, c'est-à-dire du réservoir d'eau, dans une arène. Les poissons ont été chargés de "conduire" le FOV vers une cible visuelle dans l'environnement terrestre, qu'ils pouvaient observer à travers les parois du réservoir, et ont effectivement été capables de faire fonctionner le véhicule, d'explorer le nouvel environnement et d'atteindre la cible quel que soit le point de départ, tout en évitant les impasses et en corrigeant les imprécisions de localisation. Ces résultats montrent comment un poisson a pu transférer ses capacités de représentation de l'espace et de déplacement dans un environnement terrestre totalement différent, ce qui étaye l'hypothèse selon laquelle ces capacités de représentation de l'espace et de déplacement sont universelles et indépendantes de l'espèce.

Résumé en anglais (original) : Navigation is a critical ability for animal survival and is important for food foraging, finding shelter, seeking mates and a variety of other behaviors. Given their fundamental role and universal function in the animal kingdom, it makes sense to explore whether space representation and navigation mechanisms are dependent on the species, ecological system, brain structures, or whether they share general and universal properties. One way to explore this issue behaviorally is by domain transfer methodology, where one species is embedded in another species' environment and must cope with an otherwise familiar (in our case, navigation) task. Here we push this idea to the limit by studying the navigation ability of a fish in a terrestrial environment. For this purpose, we trained goldfish to use a Fish Operated Vehicle (FOV), a wheeled terrestrial platform that reacts to the fish's movement characteristics, location and orientation in its water tank to change the vehicle's; i.e., the water tank's, position in the arena. The fish were tasked to "drive" the FOV towards a visual target in the terrestrial environment, which was observable through the walls of the tank, and indeed were able to operate the vehicle, explore the new environment, and reach the target regardless of the starting point, all while avoiding dead-ends and correcting location inaccuracies. These results demonstrate how a fish was able to transfer its space representation and navigation skills to a wholly different terrestrial environment, thus supporting the hypothesis that the former possess a universal quality that is species-independent.

## [11/11/2021 : Once-daily feeding is associated with better cognitive function and health in companion dogs: Results from the Dog Aging Project](#)

Type de document : Article scientifique disponible avant publication (preprint) dans [Europe PMC](#).

Auteurs : Emily E. Bray, Zihan Zheng, Katherine Tolbert, Brianah M. McCoy, Dog Aging Project Consortium

Résumé en français (traduction) : **Une alimentation quotidienne en une seule fois est associée à une meilleure fonction cognitive et à une meilleure santé chez les chiens de compagnie : Résultats du Dog Aging Project**

Divers régimes alimentaires ont été étudiés pour leurs effets anti-âge potentiels. En particulier, des études sur l'alimentation isocalorique restreinte dans le temps chez des rongeurs de laboratoire ont mis en évidence des effets bénéfiques sur la santé. Les chiens de compagnie représentent une population exceptionnelle pour étudier le régime alimentaire d'un grand mammifère qui partage l'environnement humain. Le projet sur le vieillissement des chiens [[Dog Aging Project](#), ndlt] a recueilli des données sur des milliers de chiens de compagnie de tous âges, tailles et races depuis 2019. Nous avons exploité cet ensemble de données transversales diverses pour étudier les associations entre la fréquence d'alimentation et la fonction cognitive (n = 10 474) ainsi que neuf grandes catégories de résultats de santé (n = 24 238). En tenant compte du sexe, de l'âge, de la race et d'autres facteurs de confusion potentiels, nous avons constaté que les chiens nourris une fois par jour plutôt que plusieurs fois présentaient des scores moyens inférieurs sur une échelle de dysfonctionnement cognitif, ainsi qu'une probabilité moindre de souffrir de troubles gastro-intestinaux, dentaires, orthopédiques, rénaux/urinaires et hépatiques/pancréatiques. Par conséquent, nos résultats suggèrent que l'alimentation quotidienne unique chez les chiens est associée à une meilleure santé dans de nombreux systèmes organiques.

Résumé en anglais (original) : A variety of diets have been studied for possible anti-aging effects. In particular, studies of isocaloric time-restricted feeding in laboratory rodents have found evidence of beneficial health outcomes. Companion dogs represent a unique opportunity to study diet in a large mammal that shares human environments. The Dog Aging Project has been collecting data on thousands of companion dogs of all different ages, sizes, and breeds since 2019. We leveraged this diverse cross-sectional dataset to investigate associations between feeding frequency and cognitive function (n = 10,474) as well as nine broad categories of health outcomes (n = 24,238). Controlling for sex, age, breed, and other potential confounders, we found that dogs fed once daily rather than more frequently had lower mean scores on a cognitive dysfunction scale, and lower odds of having gastrointestinal, dental, orthopedic, kidney/urinary, and liver/pancreas disorders. Therefore, our findings suggest that once-a-day feeding in dogs is associated with improved health across multiple body systems.

## Colloques-séminaires-formations

[13/06/2022 : Colloque "Quelle recherche pour penser l'élevage de demain ?"](#)

Type de document : Annonce de colloque de la [Présidence française du Conseil de l'Union européenne](#) (PFUE)

Auteur : PFUE

Extrait : Informations pratiques : Organisateur : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

Lieu : Paris, France

Date : 13 juin 2022

Des experts de toute l'Union européenne seront réunis à Paris pour réfléchir aux besoins de recherche pour des pratiques d'élevage vertueuses garantissant santé, bien-être des animaux et des humains, tout en répondant aux attentes des agriculteurs et des citoyens.

## [Avril-mai 2022 : Avis de formation de formateurs "Référent bien-être animal en élevage bovin"](#)

Type de document : Avis de formation de l'[Idéle](#)

Formatrice : Béatrice Mounaix

Dates et lieux des formations : 5 avril à Rennes (35), 5 mai à Clermont-Ferrand (63), 12 mai à Paris (75)

Durée : 1 jour

Présentation : Cette formation de formateurs permet aux participants d'obtenir la labellisation "formation bien-être animal (BEA)" exigée par Vivéa et OCAPIAT pour former des référents Bien-être animal en élevage. En effet, dans le cadre du Décret 2020-1625, chaque élevage doit être doté d'un référent BEA. Dans les élevages avicoles et porcins, ce référent BEA a l'obligation de suivre un parcours de formation. Cependant, dans les élevages bovins, la formation du référent bien-être animal n'est pas obligatoire, elle est basée sur le volontariat.

Programme

- Contexte et enjeux du bien-être animal
- Définition du bien-être animal et de ses dimensions
- Evaluer le bien-être animal :
  - les familles d'indicateurs
  - les objectifs de l'évaluation du BEA
  - les principaux outils existants
- Construction des articulations entre les contenus des formations techniques dispensées et le bien-être animal : travaux en ateliers à partir des programmes de formation apportés par chaque participant, réflexion collective, compte-rendu individuel
- Finalisation de programmes type de formations techniques enrichis avec une dimension bien-être animal.
- Didactique du bien-être animal : comment approcher les sujets clivants et les questions socialement sensibles

## [17/02/2022 : Replay du webinaire Eleveur et animal - Une histoire Deux bien-être ?](#)

Type de document : Replay du colloque SYSPEL - en ligne, organisé par les étudiants de 3ème année de la spécialisation Systèmes et Produits d'Élevage de [l'INP ENSAT](#) le jeudi 17 février 2022.

### 1ère partie (2 h 56 min)

- Opinion publique et bien-être : Entre soutien et accusation des éleveurs : état des lieux et retour d'enquête
- Réglementation et bien-être : une évolution du bien-être liée à la réglementation et à la demande sociétale, *Laura Warin et Laurianne Canario*
- Innovation et bien-être : Présentation et analyse de technologies innovantes en faveur du bien-être de l'éleveur et de l'animal, *Nathalie Hostiou*
- Démarche qualité et bien-être : Présentation des marques Bio Cohérence et C'est qui le patron ?!, *Aline Cassan*

### 2ème partie (2 h 20 min)

- Table ronde : Pratiques alternatives : Alternatives en faveur du bien-être de l'éleveur et de l'animal, en commençant par les abattoirs mobiles, *Nina Passicot, Annett Teich, Jocelyne Porcher, Yves-Pierre Malbec, Emilie Jeannin*

## 11/02/2022 : Bilan & Perspectives de la PPL et questions européennes - 22ème conférence de la Commission ouverte Droit et animaux

Type de document : Annonce de webinaire des [Avocats du barreau de Paris](#) dont le replay sera prochainement disponible [ici](#).

Date : 11 février 2022, de 9h à 11h30

Organisatrice : Marie-Bénédicte Desvallon

Programme : Quels changements pour l'adoption d'un animal de compagnie ?

Marie-Bénédicte DESVALLON, Avocate au barreau de Paris, Responsable de la commission ouverte droit de l'animal

Quelles avancées pour les équidés ?

Blanche de GRANVILLIERS, Avocate au barreau de Paris, Membre de la Commission ouverte

Le devenir des animaux non domestiques détenus en captivité

Louis SCHWEITZER, Président de la LFDA (La Fondation Droit, Animal, Ethique et Sciences)

Muriel FALAISE, Maîtresse de conférences en droit privé et secrétaire générale

Bilan et Perspectives au niveau européen des mesures relatives à la protection animale

Alice DI CONCETTO, Fondatrice de l'Institut européen pour le droit de l'animal

## **Conduite d'élevage et relations homme-animal – dont BE de l'éleveur**

### 14/02/2022 : A new approach to horse welfare based on systems thinking

Type de document : Revue scientifique publiée dans [Animal Welfare](#)



Auteurs : K.L. Luke, A. Rawluk, T. McAdie

Résumé en français (traduction) : **Une nouvelle approche du bien-être des chevaux basée sur la pensée systémique**

À l'échelle mondiale, les appels au changement dans la filière équine visant à prioriser la santé et le bien-être des chevaux domestiques (*Equus caballus*) atteignent un seuil critique. Les comportements des chevaux jugés indésirables ou gênant par les propriétaires (ci-après dénommé "comportements indésirables") sont signalés pour tous les aspects de la vie d'un cheval et peuvent refléter un problème de bien-être. Cette étude propose une reconceptualisation de comportement indésirable des chevaux en tant que défi complexe basé sur la pensée systémique. Issue des sciences naturelles, la pensée systémique est une approche interdisciplinaire des défis complexes (tels que les comportements indésirables) en tant que réseaux dynamiques et hautement interconnectés de composantes et de relations de rétroaction. Cette revue critique de la littérature a examiné les comportements indésirables étudiés, les disciplines dans lesquelles sont effectuées des recherches et leurs hypothèses sous-jacentes afin d'identifier les possibilités d'aborder les recherches différemment. Quatre thèmes sont ressortis de la littérature : les comportements indésirables sont généralement étudiés sur la base d'hypothèses non formulées et dans des disciplines individuelles ; les comportements sont généralement étudiés de manière isolée, la complexité des interactions entre le cheval et l'homme n'étant généralement pas prise en compte ; la gestion des comportements est généralement axée sur une approche linéaire anthropocentrique de " cause à effet " ; et les solutions aux comportements indésirables sont souvent des " solutions " à court terme qui entraînent de mauvais résultats pour le cheval. À partir de là, nous décrivons les opportunités que chaque domaine offre à la prochaine génération de recherche sur le cheval en termes d'interdisciplinarité, de pensée systémique et de gestion. Le comportement indésirable d'un cheval dans un système homme-cheval est conceptualisé en termes de facteurs associés à ce comportement (par exemple, le logement, le stress, l'alimentation), et les relations entre eux. La pensée systémique offre un moyen d'intégrer de multiples disciplines et d'identifier et de piloter de nouvelles solutions pour promouvoir le bien-être des chevaux.

Résumé en anglais (original) : Globally, calls for change in the horse industry to prioritise the health and well-being of domestic horses (*Equus caballus*) are reaching a critical threshold. Horse behaviour deemed undesirable or inconvenient by owners (henceforth referred to as undesirable behaviour) is reported across all aspects of a horse's life and may indicate a welfare issue. This study proposes a reconceptualisation of undesirable horse behaviour as a complex challenge based on systems thinking. Emerging from the natural sciences, systems thinking is an interdisciplinary approach to complex challenges (such as undesirable behaviour) as dynamic, highly interconnected networks of components and feedback relationships. This critical literature review examined the undesirable behaviours studied, the disciplines conducting research and their underpinning assumptions to identify opportunities for approaching research differently. Four themes emerged from the literature: undesirable behaviour is typically studied with unarticulated assumptions and in individual disciplines; behaviours are typically studied in isolation with the complexity of horse-human interactions generally not considered; management of behaviour typically has an anthropocentric linear 'cause and effect' focus; and solutions to undesirable behaviour are often short-term 'fixes' resulting in poor horse outcomes. From these, we outline the opportunities that each provide the next generation of horse research in terms of interdisciplinarity, systems thinking and management.

Undesirable horse behaviour in a horse-human system is conceptually mapped in terms of factors associated with the behaviour (eg housing, stress, diet), and the relationships between them. Systems thinking offers a way to integrate multiple disciplines and identify and navigate new solutions to promote horse welfare.

## **08/02/2022 : Causes of pig aggression and how to reduce it for better welfare**

Type de document : Article publié dans [Farmers Weekly Interactive](#) (UK)

Auteur : Jonathan Riley

Extrait en français (traduction) : **Quelles sont les causes de l'agressivité des porcs et comment la réduire pour améliorer leur bien-être?**

L'agressivité entre des porcs logés en groupes peut provoquer du stress, des retards de croissance, une baisse de l'immunité, des blessures et même la mort. Les chercheurs Simon Turner et Lucy Oldham du Scotland's Rural College (SRUC) ont vivement conseillé aux éleveurs de porcs de lutter contre l'agressivité dans les troupeaux afin d'améliorer la santé, le bien-être et les performances [...]. Les blessures subies sont vraisemblablement douloureuses et les conflits stressants, il s'agit donc d'un problème de bien-être important pour les animaux concernés, suggère le Dr Turner.

*Pourquoi l'agression se produit-elle ?*

Les porcs se battent pour affirmer leur domination sur les autres animaux du troupeau. [...] Les mâles mettent plus de temps à se lancer dans une attaque, mais lorsqu'ils se battent, ils ne reculent pas et les blessures subies sont plus graves, explique le Dr Turner. Ce schéma rappelle la compétition des mâles pour les femelles dans les troupeaux sauvages, où d'importants combats ont lieu pour affirmer la dominance et les droits de reproduction.

La génétique influence également les niveaux d'agressivité. Des études ont montré que 20 à 40 % des agressions chez les porcs sont liées à la génétique, le reste étant dû à l'environnement.

Les principaux déclencheurs environnementaux au sein de groupes déjà stables sont le manque de ressources telles que l'espace, la nourriture, l'eau, la chaleur et les zones sèches ou propres dans l'enclos. Ces éléments peuvent devenir des points de conflit, explique Lucy Oldham, chercheuse en sciences animales et vétérinaires.

*Quand les agressions se produisent-elles ?*

La plupart des agressions se produisent lorsqu'une hiérarchie stable change. Par conséquent, la plupart des agressions sont observées dans les 24 à 48 heures qui suivent le mélange de groupes et le premier contact entre des porcs non familiers, explique le Dr Oldham. Ce schéma rappelle la compétition des mâles pour les femelles dans les troupeaux sauvages, où d'importants combats ont lieu pour affirmer la dominance et les droits de reproduction.

*Comment les élevages peuvent-ils réduire les épisodes d'agressivité ?*

*- Mélange avant le sevrage*

La plupart des élevages mélangent les portées de porcs en groupes immédiatement après le sevrage. C'est à ce moment-là que l'agressivité se manifeste, car les porcs se battent pour reprendre la domination au sein des groupes nouvellement formés. Cependant, des recherches ont montré que l'agressivité au sein des portées établies est faible et que les niveaux restent supprimés jusqu'au sevrage. Ce comportement offre la possibilité de limiter les combats lors du mélange en introduisant les portées à l'âge de deux semaines environ, alors qu'elles sont encore sous la truie.

Ouvrir un orifice de la taille d'un porcelet dans la cloison entre deux enclos adjacents, permettant aux porcelets de se mélanger, leur permet de former des groupes stables avant que le comportement agressif ne se manifeste.

Il est également prouvé que le mélange social précoce améliore les compétences sociales, qui sont conservées. Cela signifie que l'on observe moins d'agressivité même lorsque des porcs socialisés précocement rencontrent de nouveaux porcs non familiers.

#### *- Regroupement*

Bien que le regroupement des porcs plus tard dans le cycle permette aux éleveurs de gérer les régimes alimentaires de manière plus précise, il peut entraîner une agressivité et un stress importants entre les lots, selon le Dr Turner. Cela peut également augmenter le risque de propagation des maladies, et il faut donc éviter de regrouper les animaux. Lorsqu'il n'y a pas d'autre solution, les porcs doivent être regroupés le plus tôt possible.

#### *- Parcs d'élevage*

Il est extrêmement important d'optimiser l'espace, notamment lors du regroupement. Les porcs ont besoin de suffisamment d'espace pour pouvoir s'isoler d'un assaillant.

Dans une zone leur permettant de s'échapper, les batailles seront probablement de courte durée, ce qui permettra à la hiérarchie de s'établir avec moins de stress et de blessures.

Des barrières peuvent également être installées si l'enclos est suffisamment grand pour que le porc harcelé ait un endroit où se réfugier. Des planches ou des bottes de paille peuvent réduire considérablement les blessures.

On peut également enrichir l'enclos pour occuper les porcs et les distraire des combats.

Cependant, la SRUC recommande de faire attention à ce qui est proposé. Les jouets peuvent avoir du succès mais peuvent aussi devenir des objets pour lesquels les porcs se battent, dit Mme Oldham. Il est préférable d'offrir un élément comme de la paille qui ne peut pas être monopolisé par un ou deux porcs agressifs, suggère-t-elle.

Extrait en anglais (original) : Aggression among grouped pigs can cause stress, growth checks, suppressed immunity, injury and even death. Researchers Simon Turner and Lucy Oldham from Scotland's Rural College (SRUC) have urged pig farmers to tackle aggression in herds to improve health, welfare and performance. [...]

The injuries suffered are presumably painful and the conflicts stressful, so it is a significant welfare issue for the animals involved, Dr Turner suggests.

#### *Why does aggression occur?*

Pigs fight to assert their dominance over other animals in the herd. [...] While males take longer to engage in an attack, once they do fight, they don't back down and injuries sustained are more severe, says Dr Turner. This pattern harks back to male breeding competition for females in wild herds, where significant bouts of combat occur to assert dominance and breeding rights.

Genetics also influence aggression levels. Studies have found that 20-40% of aggression in pigs is linked to genetics, with the remainder due to the environment.

Key environmental triggers within already stable groups include shortages of a resource such as space, feed, water, warmth, and dry or clean areas in the pen. These can become points of conflict, says animal and vet science researcher Lucy Oldham.

#### *When does aggression occur?*

Most attacks occur when a stable hierarchy changes. Therefore, most aggression is seen in the first 24-48 hours after groups have been mixed together and unfamiliar pigs come into contact for the

first time, Ms Oldham says. After this time the group generally settles. However, SRUC has raised concerns over an emerging trend where extreme attacks are occurring in stable groups of pigs. Seen worldwide, the attacks are typified by groups of pigs singling out an individual within a pen. The attacks are prolonged, ferocious and result in the death of the victim. [...]

*How can farms reduce aggressive outbreaks?*

*- Pre-weaning mixing*

Most farms mix litters of pigs into groups immediately after weaning. This is where aggression can often first show up as pigs fight to regain dominance within the newly formed groups. However, research has shown that aggression within established litters is low and levels remain suppressed up to weaning. This behaviour provides an opportunity to limit fighting at mixing by introducing litters at about two weeks old while they are still on the sow.

Opening a piglet-sized hole in the barrier between two adjacent pens, allowing piglets to mingle, allows them to form stable groups before aggressive behaviour kicks in.

There is also evidence that early social mixing enhances social skills, which are retained. This means less aggression is seen even when early socialised pigs meet new, unfamiliar pigs.

*- Regrouping*

Although regrouping pigs later in the cycle allows farmers to manage feeding regimes more accurately, it can lead to significant aggression and stress among batches, Dr Turner says. It can also increase the risk of spreading disease, so ideally regrouping should be avoided. Where there is no alternative, pigs should be regrouped as young as possible.

*- Pens*

Optimising space is extremely important – particularly at mixing. Pigs need enough space to be able to retreat from an aggressor. With an area to escape into, any battles are more likely to be short-lived, allowing the hierarchy to establish with less stress and injury. Barriers can also be included if a pen is large enough to give the beleaguered pig somewhere to retreat to. Boards or straw bales can significantly reduce injuries. Further enrichment of the pen, to occupy pigs and distract them from fighting, can also help. However, SRUC urges caution on what is supplied. Toys can be successful but can also become objects that pigs will fight over, says Ms Oldham. It is better to offer something like straw that cannot be dominated by one or two aggressive pigs, she suggests.

## **[03/02/2022 : Investigating Welfare Metrics for Snakes at the Saint Louis Zoo](#)**

Type de document : Article scientifique publié dans [Animals](#)

Auteurs : Lauren Augustine, Eli Baskir, Corinne P. Kozlowski, Stephen Hammack, Justin Elden, Mark D. Wanner, Ashley D. Franklin, David M. Powell

Résumé en français (traduction) : **Étude des indicateurs de bien-être des serpents au zoo de Saint Louis**

L'herpétoculture moderne s'est caractérisée par l'augmentation des modifications de l'habitat liées au bien-être, bien que la conception d'enclos tenant compte de l'éthique et l'élevage fondé sur des preuves fassent défaut. La diversité qui existe chez les serpents complique la normalisation des outils d'évaluation de leur bien-être et des techniques d'évaluation. L'utilisation d'indicateurs comportementaux en association avec des mesures physiologiques, telles que les concentrations fécales de métabolites glucocorticoïdes, pourrait contribuer à la validation de mesures fondées sur

des preuves pour évaluer le bien-être des serpents. Nous avons renforcé le nettoyage de l'habitat, afin d'identifier les indicateurs comportementaux ou physiologiques qui pourraient indiquer une augmentation de l'excitation chez les serpents en réponse à la perturbation. Alors que les concentrations de métabolites glucocorticoïdes ont augmenté de manière significative pendant une période de perturbation accrue, elles n'étaient pas associées à une augmentation significative du claquement de langue, un comportement précédemment associé à l'excitation chez les serpents. Le comportement de locomotion et la proportion de temps passé exposé n'étaient pas non plus affectés par le nettoyage plus fréquent de l'habitat. Ces résultats démontrent la nécessité d'étudier plus en profondeur les réponses comportementales et physiologiques des serpents aux différents aspects des soins aux animaux au niveau de l'espèce et de l'individu. Ils soulignent également la nécessité de collecter des données comportementales et physiologiques de base pour ces animaux, afin de faire des comparaisons significatives lors de l'évaluation des changements dans les soins aux animaux.

Résumé en anglais (original) : Modern herpetoculture has seen a rise in welfare-related habitat modifications, although ethologically-informed enclosure design and evidence-based husbandry are lacking. The diversity that exists within snakes complicates standardizing snake welfare assessment tools and evaluation techniques. Utilizing behavioral indicators in conjunction with physiological measures, such as fecal glucocorticoid metabolite concentrations, could aid in the validation of evidence-based metrics for evaluating snake welfare. We increased habitat cleaning, to identify behavioral or physiological indicators that might indicate heightened arousal in snakes as a response to the disturbance. While glucocorticoid metabolite concentrations increased significantly during a period of increased disturbance, this increase was not associated with a significant increase in tongue-flicking, a behavior previously associated with arousal in snakes. Locomotion behavior and the proportion of time spent exposed were also not affected by more frequent habitat cleaning. These results demonstrate the need to further investigate the behavioral and physiological responses of snakes to different aspects of animal care at a species and individual level. They also highlight the need to collect baseline behavioral and physiological data for animals, in order to make meaningful comparisons when evaluating changes in animal care.

## **01/02/2022 : Training as enrichment: A critical review**

Type de document : Revue scientifique publiée dans [Animal Welfare](#)

Auteur : E.J. Fernandez

Résumé en français (traduction) : **L'entraînement des animaux comme facteur d'enrichissement : Revue critique**

L'entraînement des animaux et l'enrichissement de l'environnement sont deux avancées importantes associées aux pratiques actuelles en faveur du bien-être comportemental. En outre, l'utilisation de procédures d'entraînement a été proposée comme une forme d'enrichissement, ce qui implique que l'entraînement peut produire des résultats positifs en matière de bien-être comportemental. Cet article examine le concept d'entraînement en tant qu'enrichissement à travers trois façons distinctes que les procédures d'entraînement pourraient enrichir : (i) l'entraînement facilite l'utilisation de l'enrichissement; (ii) l'entraînement modifie les interactions, conspécifiques ou non; et (iii) l'entraînement élargit les répertoires comportementaux. Pour chaque point, l'article se concentre sur les recherches antérieures qui apportent un soutien empirique au fonctionnement de l'entraînement

en tant qu'enrichissement, ainsi que sur des domaines de recherche connexes qui apportent des preuves supplémentaires. Les études antérieures soutiennent l'affirmation selon laquelle l'entraînement est enrichissant, mais des recherches supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre la fréquence et les conditions selon lesquelles les procédures d'entraînement fonctionnent comme un enrichissement. Les recherches futures sur l'entraînement devraient examiner ces effets d'enrichissement potentiels, y compris la méthodologie permettant de faire des comparaisons avec l'enrichissement traditionnel, l'utilisation d'indices de diversité/variabilité du bien-être, et les effets de l'apprentissage sur les entraîneurs et les animaux.

Résumé en anglais (original) : Husbandry training and environmental enrichment are both important advancements associated with current behavioural welfare practices. Additionally, the use of training procedures has been proposed as a form of enrichment, with the implication that training can produce beneficial behavioural welfare results. This paper examines the concept of training as enrichment through three distinct ways training procedures could enrich: (i) training facilitates enrichment usage; (ii) training modifies interactions, conspecific or otherwise; and (iii) training expands behavioural repertoires. Within each category, the paper focuses on past research that provides empirical support for training functioning as enrichment, as well as related areas of research that provide additional evidence. Previous studies support the claim that training is enriching, with additional research necessary to better understand how prevalent and under what conditions training procedures function as enrichment. Future training research should examine these potential enrichment effects, including methodology that allows for comparisons to traditional enrichment, the use of welfare diversity/variability indices, and the effects of learning on trainers and trainees alike.

## [25/01/2022 : Conspecific and Human Sociality in the Domestic Cat: Consideration of Proximate Mechanisms, Human Selection and Implications for Cat Welfare](#)

Type de document : Revue scientifique publiée dans [Animals](#)

Auteur : Lauren R. Finka

Résumé en français (traduction) : **La socialité humaine et conspécifique chez le chat domestique : prise en compte des mécanismes de proximité, de la sélection humaine et des implications pour le bien-être des chats**

La socialité peut être définie de manière générale comme la capacité et la tendance des individus à vivre dans des groupes sociaux avec des congénères et/ou d'autres espèces. Plus précisément, la socialité est liée à la capacité et à la tendance des individus à manifester des comportements d'affiliation dans de tels contextes. Le chat domestique est l'un des animaux de compagnie les plus populaires au monde et présente une grande diversité de styles de vie. Malgré une période de domestication sans doute courte à partir d'un géniteur asocial, le chat domestique démontre une capacité impressionnante de socialité et de sociabilité intra et interspécifique. Parallèlement, cependant, de grandes populations de chats domestiques conservent divers degrés d'autonomie comportementale et reproductive et sont capables d'adopter un mode de vie solitaire loin des humains et/ou des congénères. Au sein des groupes sociaux, les individus peuvent également varier dans leur tendance à s'engager dans des interactions affiliatives et agonistiques, et cette variation interindividuelle est présente dans les populations vivant en liberté ainsi que dans celles gérées par

l'homme dans des environnements confinés. De nombreuses recherches scientifiques se sont concentrées sur le comportement social des chats envers les humains (et les congénères dans une moindre mesure) dans ce dernier contexte. L'ontogenèse et la sélection par l'homme, en plus d'une série de facteurs immédiats incluant des paramètres sociaux et environnementaux et des caractéristiques individuelles des chats et des humains, ont été mis en évidence comme des modérateurs importants de la socialité des chats. Ces facteurs peuvent avoir des conséquences importantes sur l'adaptabilité des individus à la diversité des modes de vie qu'ils peuvent adopter. Lorsque les limitations des capacités sociales des individus ne permettent pas une adaptation suffisante, leur bien-être peut être compromis. C'est particulièrement pertinent pour les chats vivant sous la responsabilité de l'homme, étant donné que les paramètres physiques et sociaux de l'environnement des chats sont principalement dictés par l'homme, mais que la sélection positive par l'homme des traits qui améliorent l'adaptabilité des chats à ces modes de vie semble être limitée. Cependant, les limites dans la disponibilité et la qualité des preuves et les résultats équivoques peuvent entraver la compréhension actuelle du rôle de certains facteurs en relation avec la socialité des chats et les associations avec leur bien-être, bien que ces lacunes de la littérature présentent également des opportunités importantes pour des études supplémentaires. Cette revue vise à résumer ce que l'on sait actuellement des différents facteurs susceptibles d'influencer la socialité et la sociabilité des chats domestiques envers les humains et leurs congénères, en se concentrant principalement sur les chats élevés par l'homme dans des environnements confinés. Les limites actuelles, les lacunes dans les connaissances et les implications pour le bien-être des chats sont également discutées.

Résumé en anglais (original) : Sociality can be broadly defined as the ability and tendency of individuals to reside in social groups with either conspecifics and/or other species. More specifically, sociability relates to the ability and tendency of individuals to display affiliative behaviours in such contexts. The domestic cat is one of the most globally popular companion animals and occupies a diverse range of lifestyles. Despite an arguably short period of domestication from an asocial progenitor, the domestic cat demonstrates an impressive capacity for both intra- and interspecific sociality and sociability. At the same time, however, large populations of domestic cats maintain various degrees of behavioural and reproductive autonomy and are capable of occupying solitary lifestyles away from humans and/or conspecifics. Within social groups, individuals can also vary in their tendency to engage in both affiliative and agonistic interactions, and this interindividual variation is present within free-living populations as well as those managed in confined environments by humans. Considerable scientific enquiry has focused on cats' social behaviour towards humans (and conspecifics to a much lesser extent) in this latter context. Ontogeny and human selection, in addition to a range of proximate factors including social and environmental parameters and individual cat and human characteristics, have been highlighted as important moderators of cats' sociability. Such factors may have important consequences regarding individuals' adaptability to the diverse range of lifestyles that they may occupy. Where limitations to individuals' social capacities do not enable sufficient adaption, compromises to their wellbeing may occur. This is most pertinent for cats managed by humans, given that the physical and social parameters of the cats' environment are primarily dictated by people, but that positive human-selection for traits that enhance cats' adaptability to such lifestyles appears to be limited. However, limitations in the availability and quality of evidence and equivocal findings may impede the current understanding of the role of certain factors in relation to cat sociability and associations with cat wellbeing, although such literature gaps

also present important opportunities for further study. This review aims to summarise what is currently known about the various factors that may influence domestic cats' sociality and sociability towards both humans and conspecifics, with a predominant focus on cats managed by humans in confined environments. Current limitations, knowledge gaps, and implications for cat wellbeing are also discussed.

## **25/01/2022 : "Prenons soin du bien-être des animaux "**

Type de document : Dossier de [Pop'Sciences - Université de Lyon](#)

Auteur : Caroline Depecker

Extrait : Pour son dossier consacré au bien-être animal, Pop'Sciences est allé à la rencontre des scientifiques de la région Lyon Saint-Étienne qui consacrent leurs travaux de recherche à ce sujet. Découvrez-en les principaux sujets dans le sommaire ci-dessous ! [...]

La notion de bien-être animal est ancienne. Elle apparaît vers 1830 dans les écrits de Louis Furcy Grogner, professeur à l'école vétérinaire de Lyon. Se promenant dans les monts alentour, ce spécialiste du soin animal observait alors les pratiques nouvelles des paysans, forçant leurs vaches polyvalentes à devenir des vaches laitières. Après avoir été oublié, le bien-être animal revient sur le devant de la scène dans les années 1960, à l'occasion de la montée en puissance du modèle de production de viande industrielle.

Sommaire :

Article #1 – Du mouton au poisson, comment déterminer les émotions d'un animal ? [Podcast]

Article #2 – Le bien-être animal est une construction de la société [Podcast]

Article #3 – Les 5 libertés de l'animal

Article #4 – Le mal-être évident des animaux captifs

Article #5 – La bonne humeur de la chèvre

Article #6 – Les chevaux à l'écoute de leurs émotions

Article #7 – Bouc émissaire ou animal-personne ? Le regard sur l'animal évolue, les zoos aussi

Article #8 – Tenir compte du bien-être animal dans les pratiques d'élevage

## **20/01/2022 : Le bien-être animal : état des lieux et perspectives**

Type de document : Article publié dans [Futuribles](#) (en accès libre jusqu'au 6 mars 2022)

Auteur : Arthur Magnes

Extrait : Le nombre d'animaux de compagnie ne cesse de progresser en France : il est passé de 18 millions en 2012 à 21 millions en 2018. À ces données quantitatives vient se superposer une observation qualitative. Plus de deux tiers des Français considèrent leur animal de compagnie comme un membre de la famille. Ce glissement vers une relation de plus en plus intime avec l'animal de compagnie nous renseigne sur l'attention portée aux conditions de vie des animaux, qui s'impose comme un sujet de préoccupation majeur pour la société. L'enjeu du bien-être animal est en outre une cause à laquelle les jeunes générations sont sensibles : une enquête menée par OC&C dans plusieurs pays indique que la génération Z (née entre 1998 et 2016) place au premier rang de ses préoccupations militantes la défense de la cause animale, devant le soutien aux organisations de défense des droits humains et la lutte contre les inégalités.

Ce mouvement se traduit par un durcissement du cadre légal régissant la possession d'animaux de compagnie en France et en Europe. [...]



Les évolutions légales accélèrent la transformation du rapport à l'animal de compagnie et, en développant une nouvelle attention à l'animal, permettent au marché du bien-être animal de se développer. Le chiffre d'affaires des activités liées au marché du bien-être animal atteint des sommets vertigineux. Aux États-Unis, il a augmenté de 108 % entre 2005 et 2019, pour atteindre 75 milliards de dollars US. En Chine, l'industrie des animaux de compagnie devrait atteindre 66 milliards de dollars US d'ici 2023, soit 10 fois plus qu'en 2013. En France, le marché est certes plus modeste (5 milliards d'euros de chiffre d'affaires) mais a connu une croissance de 31 % entre 2010 et 2020. Ce marché réunit plusieurs types de services à destination des animaux de compagnie : soins vétérinaires, alimentation, vêtements, accessoires divers, soutien psychologique, assurance... Plusieurs tendances se dessinent pour les années à venir :

- Une attention de plus en plus poussée envers la qualité des produits.

Aux États-Unis, la vente de nourriture pour animaux milieu de gamme a chuté de 6 % et celle des aliments bas de gamme de 13 %, alors que les aliments haut de gamme ont connu une hausse de 38 % entre 2014 et 2019.

- L'augmentation du budget moyen dédié aux animaux, qui résulte du souci d'offrir le meilleur à son animal de compagnie. En France, le budget annuel moyen consacré au bien-être de son animal (qui comprend les frais de vétérinaires, l'alimentation...) est passé de 600 euros au début des années 2000 à 800 euros en 2020.

- La croissance très rapide des offres d'assurance. Le budget élevé consacré aux soins de santé (compter jusqu'à 3 000 euros pour certaines interventions chirurgicales) devrait continuer à augmenter dans les années à venir, notamment pour les chiens. Or, le marché de l'assurance santé pour animaux, en pleine croissance en Europe et dans le monde, peine à décoller en France.

Si les adoptions de chiens connaissent un rebond en France depuis 2018, la population de chats connaît une croissance qui ne semble pas connaître de plafond. Entre 2000 et 2018, le nombre de chats est passé de 10 millions à 14 millions d'individus, alors que la population de chiens a baissé, passant de 9 millions à 7,5 millions d'individus. [...] L'urbanisation joue un rôle fondamental : 75 % de la population française est urbaine et il est plus aisé pour un chat de vivre en appartement que pour un chien. De fait, les caractéristiques et besoins de l'animal de compagnie conditionnent en grande partie le choix de l'animal : un chien nécessite un investissement personnel du propriétaire (en attention, en temps...) plus important qu'un chat. Cette question de l'investissement explique pourquoi les adoptions de chats et de NAC augmentent chaque année en France. Nous nous orientons donc vers un futur peuplé de chats et de NAC.

Comment se positionner face à l'animal de compagnie ? Le renforcement du lien affectif entre le propriétaire et l'animal de compagnie suscite un besoin de connaissances des propriétaires, qui cherchent à comprendre le comportement et les besoins des animaux. Une offre s'est structurée pour y répondre (études d'éthologues, sites Internet d'éducateurs, etc.), qui propose une gamme de conseils visant à s'adapter davantage aux différents besoins des animaux en fonction de leur tempérament. De fait, il semble que le degré d'expertise des propriétaires sur la compréhension de leur animal se renforce. Cependant, un pendant extrême à cette tendance à l'expertise des propriétaires semble s'affirmer. S'appuyant sur la tendance actuelle à l'anthropomorphisme, on constate la multiplication d'offres à destination des animaux de compagnie calquées sur le fonctionnement et les besoins humains.

La cause animale est un sujet de préoccupation fondamental de la société civile : 70 % des Français considèrent la défense de la cause animale comme une priorité nationale. Cette attention croissante

au bien-être animal justifie la mise en œuvre d'un cadre législatif contraignant visant à protéger les animaux de compagnie. Or, cette attention ne concerne pas uniquement les animaux de compagnie mais s'applique aussi aux autres catégories d'animaux : sauvegarde des animaux sauvages, bien-être des animaux d'élevage... De fait, le statut de l'animal se rapproche de plus en plus de celui de l'être humain, auquel on souhaite accorder des droits similaires (conscience, sentience...). Le bien-être animal apparaît ainsi comme le prolongement logique du bien-être humain, avec un mouvement d'extension progressive aux différentes catégories d'animaux.

## **18/01/2022 : Yes, your dog can understand what you're saying - to a point**

Type de document : Article publié dans [The Conversation](#)

Auteur : Sophie Jacques

Extrait en français (traduction) : **Oui, votre chien peut comprendre ce que vous dites - jusqu'à un certain point.**

Chez l'homme, la capacité à développer les fonctions exécutives a été liée au développement du langage. Le langage nous permet de former et de garder à l'esprit des représentations de nos objectifs et de nos plans, ce qui nous permet de gouverner notre comportement à long terme. Ce qui n'est pas clair, c'est si le langage provoque réellement l'émergence des fonctions exécutives, et si la relation entre le langage et les fonctions exécutives n'existe que chez l'homme.

Pour les humains, l'étude des chiens offre l'occasion idéale de se pencher sur ces questions. [...]

Nous avons élaboré une liste de 172 mots organisés en différentes catégories (par exemple, jouets, nourriture, ordres, lieux extérieurs) et l'avons donnée à un échantillon en ligne de 165 propriétaires de chiens de compagnie et de travail. Nous leur avons demandé de sélectionner les mots auxquels leur chien répondait systématiquement.

Nous avons constaté qu'en moyenne, les chiens d'assistance répondent à environ 120 mots, tandis que les chiens de compagnie répondent à environ 80 mots, avec une fourchette de 15 à 215 mots pour tous les chiens. Nous avons également constaté que certains groupes de races, tels que les chiens de troupeau comme les border collies et les chiens miniatures comme les chihuahuas, répondent à davantage de mots et de phrases que d'autres types de races comme les terriers, les retrievers et les races mixtes.

Ce que nous ne savons pas encore, c'est si les chiens qui réagissent à un plus grand nombre de mots ont également de meilleures fonctions exécutives. Nous avons récemment évalué 100 chiens en fonction d'une mesure comportementale des fonctions exécutives et demandé à leurs propriétaires d'identifier les mots de notre liste de contrôle du vocabulaire. Nous analysons actuellement les résultats. [...]

Cette recherche pourrait fournir des informations pratiques importantes sur les chiens. Par exemple, il est très coûteux de former des chiots d'assistance et beaucoup d'entre eux ne sont pas retenus. Cependant, si les capacités précoces de réponse aux mots permettent de prédire les capacités comportementales et cognitives ultérieures, notre mesure pourrait devenir un outil simple et rapide pour aider à prédire quels chiens sont susceptibles de devenir de bons animaux d'assistance.

Extrait en anglais (original) : In humans, our ability to develop executive functions has been linked to our language development. Language permits us to form and hold representations of our goals and plans in mind, allowing us to govern our behaviour over the long term.

What is not clear is whether language actually causes the emergence of executive functions, and whether the relation between language and executive functions exists only in humans.

For humans, studying dogs offers the perfect opportunity to consider these questions. [...]

We developed a list of 172 words organized in different categories (for example, toys, food, commands, outdoor places) and gave it to an online sample of 165 owners of family and professional dogs. We asked them to select words that their dogs responded to consistently.

We found that, on average, service dogs respond to about 120 words, whereas family pets respond to about 80 words, ranging between 15 to 215 words across all dogs. We also found that certain breed groups, such as herding dogs like border collies and toy dogs like chihuahuas, respond to more words and phrases than other breed types like terriers, retrievers and mixed breeds.

What we don't yet know is whether dogs who respond to more words also have better executive functions. We recently assessed 100 dogs on a behavioural measure of executive functions and had their owners identify words on our vocabulary checklist. We are now analysing the results.

This research might provide important practical information about dogs. For example, it is very expensive to train puppies for service work and many do not make the final cut. However, if early word-based responding abilities predict later behavioural and cognitive abilities, our measure could become an early and simple tool to help predict which dogs are likely to become good service animals.

## **12/01/2022 : Disentangling help-seeking and giving up: differential human-directed gazing by dogs in a modified unsolvable task paradigm**

Type de document : Article scientifique publié dans [Animal Cognition](#)

Auteurs : Annina Hirschi, Alja Mazzini, Stefanie Riemer

Résumé en français (traduction) : **Recherche d'aide et renoncement chez le chien : différences des regards dirigés vers l'homme dans un paradigme modifié de tâche insoluble**

Les chiens sont réputés pour " jeter un regard " vers les humains lorsqu'ils sont confrontés à un problème, mais on s'est demandé si cela impliquait une recherche d'aide ou un renoncement. Nous avons testé 56 chiens de compagnie appartenant à deux groupes de races (chiens de troupeau et terriers) dans un paradigme modifié de tâche insoluble. Un type de récompense (nourriture ou jouet) était enfermé dans une boîte, tandis que l'autre récompense était accessible. Avec les deux types de récompense, le regard dirigé de l'homme vers la boîte était corrélé positivement de façon significative avec l'interaction avec la boîte, à condition qu'une alternative soit accessible. Cela suggère que les deux comportements servent à obtenir la récompense non accessible et reflètent la motivation individuelle pour la récompense inaccessible par rapport à la récompense accessible. De plus, nous avons fait varier le fait que le propriétaire ou l'expérimentateur soit responsable de la gestion des récompenses. Dans le groupe où le propriétaire était en charge, les chiens regardaient rarement l'expérimentateur. Dans le groupe où l'expérimentateur était en charge, les chiens regardaient de préférence le propriétaire en regardant la boîte (avant ou après avoir regardé ou interagi avec la boîte). Cependant, ils regardaient l'expérimentateur beaucoup plus longtemps que dans le groupe où le propriétaire était en charge. Inversement, le regard lié au jouet était dirigé de manière significative vers l'expérimentateur. Ainsi, les chiens adaptent leur comportement de regard

en fonction de la responsabilité des personnes et de leur objectif actuel (recherche d'aide ou jeu). La durée du regard ne diffère pas entre les chiens de troupeau et les terriers. Nous concluons que les chiens utilisent le contact visuel avec les visages humains comme une stratégie de résolution de problèmes sociaux, mais que tous les regards ne peuvent être classés comme tels. Le regard des chiens dirigé vers les humains est influencé par les relations sociales avec les personnes, les associations situationnelles et le contexte (problème insoluble vs jeu).

Résumé en anglais (original) : Dogs are renowned for 'looking back' at humans when confronted with a problem, but it has been questioned whether this implies help-seeking or giving up. We tested 56 pet dogs from two breed groups (herding dogs and terriers) in a modified unsolvable task paradigm. One reward type (food or toy) was enclosed in a box, while the respective other reward was accessible. With both reward types, human-directed gazing in relation to the box was significantly positively correlated with interaction with the box, as long as an alternative was available. This suggests that both behaviours served to attain the unavailable reward and reflected individual motivation for the inaccessible vs the accessible reward. Furthermore, we varied whether the owner or the experimenter was responsible for handling the rewards. In the owner-responsible group, dogs rarely gazed at the experimenter. In the experimenter-responsible group, dogs preferentially directed box-related gazing (prior to or after looking at or interacting with the box) at the owner. Still, they gazed at the experimenter significantly longer than the owner-responsible group. Conversely, toy-related gazing was directed significantly more at the experimenter. Thus, dogs adjust their gazing behaviour according to the people's responsibility and their current goal (help-seeking vs play). Gaze duration did not differ between herding dogs and terriers. We conclude that dogs use gazing at humans' faces as a social problem-solving strategy, but not all gazing can be classified as such. Dogs' human-directed gazing is influenced by the social relationships with the persons, situational associations, and context (unsolvable problem vs play).

## **06/01/2022 : Vrai, mais... : 20 millions de canetons femelles sont gazés ou broyés par an**

Type de document : Article publié sur le site de [DecodAgri](#)

Auteur : Renaud d'Hardivilliers

Extrait : Les fêtes de fin d'année ont fait ressurgir une controverse dans le débat public concernant le foie gras. Sur les réseaux sociaux, internautes et associations de protection des animaux s'alarment sur le sort réservé aux canetons femelles qui ne servent pas à produire le foie gras. Car seuls les canards mâles sont gavés. Pourquoi ? Y a-t-il vraiment gazage ou broyage des canetons femelles ? Le nombre de 20 millions de jeunes femelles gazées ou broyées par an, cité par la Fondation Brigitte Bardot, est-il correct ?

*Pourquoi les femelles sont-elles mises de côté ?*

Selon la charte du Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras (Cifog), ce mets français ne peut pas être produit à partir de canards femelles. Marie-Pierre Pé, présidente du Cifog interrogée par DecodAgri, avance deux raisons :

- Le foie des femelles se prête moins bien à l'obtention du foie gras à cause d'un réseau de veines plus dense ;
- Les femelles sont plus difficiles à élever.

*Que deviennent les canetons femelles ?*

La Fondation Brigitte Bardot affirme sur Twitter qu'une partie des canetons femelles est commercialisée à l'étranger, mais que le reste n'est pas valorisé. Et ce « reste non valorisé » représente 20 millions d'animaux, a-t-elle répondu à DecodAgri par échange d'emails. Selon la Fondation, 20 millions de canetons femelles sont donc broyés ou gazés par an en France. Interrogée, elle n'a pas cité de source précise. D'autres chiffres circulent sur les réseaux sociaux, allant jusqu'à 50 millions de canetons femelles broyés.

De son côté, Marie-Pierre Pé du Cifog nuance. Si le fait est vrai, le chiffre est inexact : « Depuis vingt ans, les couvoirs ont développé un marché d'exportation des jeunes femelles canards vers l'Italie, l'Allemagne, Chypre et les pays du Nord Maghreb. » Et cette part « valorisée par cette voie » représente en principe « jusqu'à 90 % de ces animaux ». Les 10 % restants, soit 2 millions de canetons, sont en revanche « éliminés selon les règles prévues par la loi d'élimination des surplus des couvoirs (matériels agréés) ».

Mais ce pourcentage n'est atteint qu'en cas de conditions sanitaires favorables à l'exportation. En période d'épidémie de grippe aviaire, le transport des volailles vivantes est par exemple interdit. En 2021, ce ne sont donc pas 90 % des jeunes canards femelles non utilisés par la filière foie gras qui ont été exportés, mais seulement 40 %. Dans ce cas, le Cifog constate que cela représente environ 11 millions d'animaux gazés ou broyés. Et non 20 millions.

Hors crise sanitaire, mais toujours selon le potentiel du marché à l'export, la part des jeunes canards femelles exportés se situe entre 30 % et 90 %. En conséquence, le nombre de canetons broyés ou gazés est en principe compris entre 2 millions et 12,5 millions.

À savoir : D'ici à 2024, la date exacte n'étant pas encore précisée, les canetons femelles ne pourront plus être broyés ou gazés à leur naissance, puisqu'une technologie permettant le sexage des œufs à huit jours après l'incubation est en train de se mettre en place. Autrement dit, les producteurs de poussins pourront déterminer en amont, si l'œuf va donner un mâle ou une femelle.

## [06/01/2022 : Personalized dominance – a questionnaire-based analysis of the associations among personality traits and social rank of companion dogs](#)

Type de document : Article scientifique publié dans [Applied Animal Behaviour Science](#)

Auteurs : Kata Vékony, Fruzsina Prónik, Péter Pongrácz

Résumé en français (traduction) : **Domination personnalisée - une analyse basée sur un questionnaire des associations entre les traits de personnalité et le rang social des chiens de compagnie**

Chez les animaux sociaux, on observe souvent des hiérarchies de dominance entre les membres du groupe en cas de ressources limitées. Une fois stabilisée, la hiérarchie peut faciliter l'accès à ces ressources - en faveur des individus dominants - sans conflit grave ni préjudice. Alors que l'on peut facilement identifier les ressources limitées dans la nature, dans le cas des chiens de compagnie, toutes les ressources essentielles sont fournies par le propriétaire, ce qui réduit la concurrence. Bien qu'il semble que leur fonction initiale ne soit pas présente chez les chiens de compagnie, les hiérarchies de dominance ont toujours été décrites dans les groupes de chiens. Comme la compétition quotidienne pour les ressources essentielles fait rarement partie de la vie de la plupart des chiens de compagnie, notre objectif était de trouver quels traits pourraient être liés à la formation

de ces hiérarchies et au rang des individus. Nous avons conçu une enquête en ligne pour les propriétaires de plusieurs chiens afin d'évaluer i) la relation de dominance entre les chiens cohabitant dans leurs interactions quotidiennes et ii) leurs personnalités à l'aide du questionnaire *Canine Big Five*. Nous avons reçu des réponses pour 1082 chiens. Quatre des cinq traits de personnalité présentaient une association significative avec la dominance : alors que les chiens plus extravertis ( $p = 0,0003$ ), consciencieux ( $p = 0,0006$ ) et ouverts ( $p = 0,0088$ ) obtenaient un score plus élevé pour la dominance, les chiens plus agréables obtenaient un score plus faible ( $p \leq 0,0001$ ). Conformément aux études précédentes, nous avons également constaté que les chiens plus âgés ont tendance à être plus dominants ( $p = 0,001$ ). Nous avons également trouvé un nombre faible mais non négligeable de paires de chiens qui ne présentaient aucune différence dans leurs scores de dominance. Bien que notre étude ne permette pas de détecter la causalité, les résultats montrent qu'il existe une association complexe entre la dominance perçue par le propriétaire et la personnalité chez les chiens de compagnie vivant en groupe.

Résumé en anglais (original) : In case of social animals often we can observe dominance hierarchies among the group members around limited resources. Once stabilized, hierarchy can help the access to these resources – in favour of the dominant individuals – without serious conflict or harm. While we can easily identify the limited resources in nature, in case of companion dogs, all essential resources are provided by the owner thus shortcutting competition. While it seems that its original function is not present in companion dogs, dominance hierarchies were still described in dog groups. As everyday competition for essential resources is seldom part of the lives of most companion dogs, our aim was to find what traits might be related to the formation of these hierarchies and the rank of the individuals. We designed an online survey for owners of multiple dogs to assess i) the dominance relationship between the co-habiting dogs via their everyday interactions and ii) their personalities using the Canine Big Five questionnaire. We received responses for 1082 dogs. Four of the five personality traits had a significant association with dominance: while more extroverted ( $p = 0.0003$ ), conscientious ( $p = 0.0006$ ), and open ( $p = 0.0088$ ) dogs scored higher on dominance, more agreeable dogs scored lower ( $p \leq 0.0001$ ). In accordance with previous studies, we also found that older dogs tend to be more dominant ( $p = 0.001$ ). We also found a small but not negligible number of dog-pairs that had no difference in their dominance scores. Although our study is not suitable for detecting causality, the results show that there is a complex association between owner-perceived dominance and personality in group-living companion dogs.

### **30/12/2021 : Four key areas relevant during welfare inspections related to euthanasia of suckling piglets**

Type de document : Actualité du site [EURCAW-Pigs](#)

Auteur : EURCAW-Pigs

Extrait en français (traduction) : **Quatre points clés à prendre en compte lors des inspections de bien-être liées à la mise à mort des porcelets de lait**

Dans une [revue](#), EURCAW-Pigs aborde les connaissances scientifiques sous-jacentes et les domaines clés sur lesquels il faut se concentrer lors des inspections de bien-être liées à la mise à mort des porcelets de lait dans les exploitations. La nécessité de la mise à mort se fait particulièrement sentir au cours de cette première période de la vie des porcs.

*Contexte* : La mise à mort consiste à mettre fin à la vie d'un animal d'une manière qui minimise ou élimine la douleur et la détresse. Cela correspond à l'exigence générale du règlement (CE) n° 1099/2009 du Conseil visant à protéger les animaux au moment de leur mise à mort de manière à leur épargner toute douleur, détresse ou souffrance évitable. Toute personne impliquée dans l'étourdissement ou la mise à mort des animaux doit prendre les mesures nécessaires pour éviter la douleur et minimiser la détresse et la souffrance pendant le processus de mise à mort, en tenant compte des meilleures pratiques en la matière.

*Domaines clés et indicateurs basés sur les animaux* : La revue recommande de mettre davantage l'accent sur les indicateurs basés sur les animaux (IBA), en appliquant aux animaux des critères mesurables et objectifs fondés sur les résultats. Les IBA doivent être utilisés pour évaluer le bien-être des animaux au moment de leur mise à mort. L'étude décrit les quatre domaines clés suivants et les indicateurs de bien-être animal correspondants pour évaluer le bien-être des porcs au moment de leur mise à mort :

- Prise de décision appropriée de mise à mort
- Manipulation et déplacement vers le point de mise à mort
- Processus de mise à mort (méthodes d'abattage au gaz, méthodes physiques, y compris la contention)
- Inspection post mortem de la carcasse.

Pour la mise à mort des animaux, il convient d'utiliser principalement des procédures en une seule étape qui conduisent directement à la mort sans qu'il soit nécessaire d'appliquer une autre procédure de mise à mort ultérieure (par exemple, la saignée). Ces procédures en une seule étape sont recommandées du point de vue du bien-être des animaux pour minimiser le risque d'erreurs d'application et du point de vue de l'utilisateur pour réduire le stress mental. La deuxième étape elle-même peut contribuer à augmenter le stress mental de la personne qui effectue la procédure.

Seules les méthodes courantes pouvant être utilisées par les agriculteurs sont abordées dans cette revue. En outre, les nouvelles méthodes développées, qui ne sont pas encore couvertes par la réglementation, sont décrites.

Extrait en anglais (original) : In a [review](#), EURCAW-Pigs addresses the underlying scientific knowledge and key areas to focus on during welfare inspections related to on-farm euthanasia of suckling piglets. The necessity to euthanasia occurs particularly during this first period of the life of pigs.

*Background* : Euthanasia includes ending the life of an individual animal in a way that minimizes or eliminates pain and distress. This corresponds to the general requirement of the Council Regulation (EC) No 1099/2009 to protect animals at the time of killing such that they are spared any avoidable pain, distress or suffering. Any person involved in the stunning or killing of animals should take the necessary measures to avoid pain and minimise distress and suffering during the killing process, considering the best practices in the field.

*Key areas and animal-based indicators* : An enhanced focus on animal-based indicators (ABI) is recommended in the review, by applying measurable and objective outcome-based criteria on animals. ABI should be used to assess animal welfare at the time of killing. In the review, the following four relevant key areas and corresponding animal welfare indicators are described to assess pig welfare in the killing process:

- Appropriate decision-making in relation to euthanasia.

- Handling and moving to the killing point.
- Killing process (gas killing methods, physical methods including restraint).
- Post mortem inspection of the carcass.

For killing animals, one-step procedures should be primarily used that lead directly to death without the application of any further subsequent killing procedure (e.g. bleeding). These one-step procedures are recommended from an animal welfare perspective to minimize the risk of application errors and from the user's point of view to reduce mental stress. The second step itself may additionally contribute to the mental stress of the person performing the procedure.

Only common methods that can be used by farmers are addressed in the review. Additionally, new developed methods, not yet covered by the Regulation, are described.

## Éthique-sociologie-philosophie

### 06/02/2022 : [Monitoring consumer attitudes to welfare is crucial](#)

Type de document : Article publié sur le site de l'Agriculture and Horticulture Development Board ([AHDB](#)) (UK)

Auteur : Susie Stannard

Extrait en français (traduction) : **Il est essentiel de tenir compte de l'attitude des consommateurs à l'égard du bien-être animal**

Une étude récente d'AHDB/Blue Marble a montré que le traitement respectueux des animaux d'élevage a rejoint l'environnement, l'augmentation des coûts de l'énergie, le Covid-19 et l'état du NHS en tête des préoccupations sociétales, 40 % des personnes se disant très préoccupées par cette question, soit une augmentation de 4 % par rapport à l'année dernière. Ces résultats sont corroborés par les données de l'IGD [Institute of Grocery Distribution] qui indiquent que 86 % des personnes interrogées estiment que le bien-être des animaux est important pour elles.

*Importance dans la pratique ?*

La grande majorité (79% selon YouGov août 2020) des consommateurs britanniques pensent que, de manière générale, le Royaume-Uni a des normes élevées en matière de bien-être animal [...]. Un des problèmes récurrents est que, bien que les consommateurs veuillent être rassurés, ils ne veulent pas nécessairement payer pour cela en achetant un produit à plus haut niveau de bien-être. Ceci est démontré par l'adoption relativement faible de la viande de porc de qualité supérieure, avec seulement 12 % (92 000 tonnes) de la viande de porc totale vendue ayant une mention d'élevage en plein air (95 % d'élevage en plein air). Le prix moyen plus élevé est un facteur déterminant, les consommateurs payant 9,27 £/kg pour un produit avec une mention d'élevage en plein air, contre 5,67 £/kg pour un produit standard.

Une fois à l'étalage, le bien-être devient encore moins important comme facteur d'achat, les consommateurs recherchant le prix, l'apparence et un produit polyvalent qui s'adapte avant tout à la planification de leurs repas. Cela s'explique principalement par le fait que les consommateurs pensent que les produits britanniques répondent à des normes élevées en matière de bien-être et qu'ils font confiance au secteur agricole et à leur détaillant [...].

*Des idées fausses ?*



Les consommateurs sont souvent mal informés par les groupes de pression sur les normes de production britanniques. [...] Il y a donc un rôle important à jouer dans la lutte contre les contre-vérités et la désinformation diffusées par d'autres parties. [...]

Certains signes indiquent que, lorsqu'ils y sont invités, les consommateurs ont des préoccupations plus spécifiques en matière de santé et de bien-être des animaux que par le passé, soulignant une plus grande inquiétude lorsqu'ils y sont invités dans un certain nombre de domaines (Source : AHDB/Blue Marble Trust research Aug 2021). La sensibilisation accrue à des problèmes de santé spécifiques tels que les mammites ou les boiteries démontre que les préoccupations des consommateurs en matière de bien-être animal vont au-delà du système de production ou de l'accès aux pâturages et qu'elles doivent être abordées de manière globale en tenant compte des résultats en matière de bien-être.

Extrait en anglais (original) : A recent AHDB/Blue Marble study showed that the humane treatment of farm animals has joined the environment, rising energy costs, Covid-19 and the state of the NHS as the topmost tier of societal concerns with 40% expressing they are very concerned - up 4%pts since last year. This is supported by IGD [Institute of Grocery Distribution] data that suggests 86% of people believe welfare of animals is important to them.

#### *Importance in practise?*

The large majority (79% according to YouGov Aug 2020) of British consumers believe that generally, the UK has high welfare standards [...]. A perennial issue is that although consumers would like to feel reassured, they do not necessarily want to pay for that by purchasing a higher welfare product. This is demonstrated by the comparatively low uptake of premium tier pork, with just 12% (92,000 tonnes) of the total pig meat sold having an outdoor claim (95% Outdoor Bred (ODB). Higher average price is a huge driver with consumers paying £9.27/kg for a product with an outdoor claim compared to £5.67/kg for standard.

Once at fixture, welfare becomes even less important as a purchase driver with consumers looking for price, appearance and a versatile product that fits in with their meal planning foremost. This is primarily because consumers believe British produce is of a high welfare standard and they trust the farming industry and their retailer [...].

#### *Misconceptions?*

Frequently consumers have been misinformed by pressure groups about British production standards. [...] There is an important role to play, therefore, in tackling untruths and misinformation spread by other parties. [...]

There are signs that, when prompted, consumers have more specific concerns around animal health and welfare than in the past, highlighting greater concern when prompted over a number of areas (Source: AHDB/Blue Marble Trust research Aug 2021). The deepening awareness about specific health issues such as mastitis or lameness demonstrate that consumer concerns about animal welfare go deeper than system of production or access to pasture and need addressing holistically looking at welfare outcomes.

## **[01/02/2022 : An evaluation of the role of 'biological evidence' in zoo and aquarium enrichment practices](#)**

Type de document : Revue scientifique publiée dans [Animal Welfare](#)

Auteurs : J. Brereton, P. Rose

Résumé en français (traduction) : **Évaluation du rôle des "preuves biologiques" dans les pratiques d'enrichissement des zoos et aquariums**

Les approches fondées sur les preuves sont essentielles pour faire progresser tous les domaines des pratiques des zoos et des aquariums. Les résultats des études empiriques doivent être diffusés auprès des parties prenantes du secteur, afin qu'ils puissent soutenir les changements apportés à l'élevage et à la gestion des différentes espèces. Les informations sur les techniques d'enrichissement sont publiées dans différentes ressources, incluant des articles dans des revues à comité de lecture et dans la "littérature grise" (c'est-à-dire des publications professionnelles mais non évaluées par les pairs). Afin d'étudier comment les données fondées sur des preuves sont intégrées dans les pratiques d'enrichissement, nous avons échantillonné toutes les études sur l'enrichissement identifiées dans un référentiel en ligne d'articles évalués par les pairs et dans deux publications de la littérature grise sur une période de onze ans. Nous avons noté si l'enrichissement était étayé par des preuves biologiques (s'il a été développé à partir de recherches publiées sur l'enrichissement pour cette espèce et/ou à partir d'informations sur l'écologie et le comportement de l'espèce), tout en analysant le type d'enrichissement utilisé et l'espèce étudiée. Les articles sur l'enrichissement étaient plus susceptibles d'être étayés par des preuves biologiques dans la littérature évaluée par des pairs que dans la littérature grise. Des différences taxonomiques dans l'utilisation des données fondées sur des preuves ont été notées ; par exemple, l'enrichissement fourni aux carnivores et aux perroquets était plus susceptible d'être soutenu par des preuves biologiques que celui utilisé pour les pingouins. Parmi les cinq types d'enrichissement, l'enrichissement nutritionnel était le plus souvent fondé sur des preuves biologiques. Les types d'enrichissement multi-catégorie et physique étaient plus courants dans toutes les sources de littérature, tandis que l'enrichissement social était moins courant, ce qui suggère des obstacles à la mise en œuvre de tous les types d'enrichissement dans les installations zoologiques. Nos recherches suggèrent que les professionnels des zoos et des aquariums tiennent compte des besoins de bien-être spécifiques aux espèces en veillant à ce que les protocoles d'enrichissement soient étayés par des preuves biologiques. Cependant, nous avons identifié des possibilités de diversifier les types d'enrichissement proposés et des espèces nécessitant davantage de recherches.

Résumé en anglais (original) : Evidence-based approaches are key to advancing all areas of zoo and aquarium practice. Output from empirical study must be disseminated to those within the industry so that results can support changes to husbandry and management for individual species. Information on enrichment techniques is published in a range of sources, including papers in the peer-reviewed and 'grey literature' (ie professional but non-reviewed publications). To investigate how evidence is implemented into enrichment practices, we sampled all enrichment studies identified in one online repository of peer-reviewed papers and two grey literature publications across an elevenyear period. We recorded whether the enrichment was supported with biological evidence (whether it was developed using published enrichment-focused research for that species and/or with the species' ecology and behaviour information) alongside analysis of the type of enrichment used and the chosen study species. Enrichment articles were more likely to be supported by biological evidence in peer-reviewed than grey literature. Taxonomic differences in the use of evidence were noted; for example, enrichment provided to carnivores and parrots was more likely to be supported with biological evidence compared to that used for penguins. Of the five enrichment types, nutritional enrichment was most often based on biological evidence. Multi-category and physical enrichment

types were more common across all literature sources whereas social enrichment was less common, suggesting barriers to implementation of all enrichment types in zoological facilities. Our research suggests that zoo and aquarium professionals are considering species-specific welfare needs by ensuring that enrichment protocols are supported by biological evidence. However, opportunities to diversify the enrichment types being offered and species being researched are identified.

## **25/01/2022 : Les Français et le bien-être des animaux**

Type de document : Résultat de sondage [Ifop](#) pour [30 millions d'amis](#)

Auteur : Ifop

Extrait : Pour la quatrième année consécutive, l'Ifop et la Fondation 30 Millions d'Amis se sont intéressés à l'opinion des Français au sujet d'un certain nombre de propositions destinées à favoriser le bien-être des animaux. L'étude observe cette fois encore un souci du bien-être animal largement répandu et en augmentation parmi les Français, lesquels jugent trop faible la prise en compte de cet enjeu par le personnel politique et les institutions. A l'heure où la proposition de loi sur le bien-être animal doit être débattue, les attentes des Français en la matière vont bien au-delà des ambitions affichées dans le texte.

*Les Français ont une perception plutôt sévère de la prise en compte du bien-être animal par l'exécutif et les institutions.*

En effet, les Français sont cette année encore plus des deux tiers (69%) à estimer que les politiques ne défendent pas suffisamment bien les animaux. [...]

Concernant l'exécutif, une large majorité de Français (68%) considère que le gouvernement ne prend pas suffisamment en compte la protection animale dans sa politique. [...]. Ces résultats traduisent non seulement une forte attente de la part des Français en matière de protection animale, mais aussi une approbation de la direction dans laquelle le gouvernement s'est engagé. Attention toutefois pour l'exécutif à ne pas décevoir cette attente, sous peine d'un retour de bâton dans l'appréciation de son action en faveur du bien-être animal.

*L'interdiction des sources de souffrance animale est toujours soutenue par une large majorité de Français.*

Une majorité de répondants soutient chacune des initiatives testées permettant de limiter la souffrance animale, et ce davantage que par le passé dans presque tous les cas. Ainsi, les Français se déclarent toujours très majoritairement favorables à l'interdiction de toute expérimentation animale (89%, +3 points en un an), de l'élevage intensif (85%, +4), de la chasse à courre (77%), des corridas en France (75%) et de la présence d'animaux sauvages dans les cirques (72%). La plupart d'entre eux sont également en faveur de l'interdiction des delphinariums (66%, -3) et de la vente d'animaux de compagnie par petites annonces (64%, +5) ou même en animalerie (61%, +4), ces items relatifs à la vente d'animaux allant nettement plus loin que les mesures envisagées dans la proposition de loi sur le bien-être des animaux.

Parmi les nouvelles mesures proposées, la stérilisation obligatoire des animaux de compagnie suscite des avis moins tranchés mais emporte tout de même l'adhésion d'une majorité de Français (57%). Autre nouveauté, l'hypothèse d'une mise en place d'un permis de détention d'animaux de compagnie (afin de lutter contre l'abandon) est massivement soutenue (par 84% des Français), encore une fois pour une mesure qui va bien plus loin que les pistes envisagées dans la proposition de loi sur le bien-être animal. [...]

*Une forte adhésion aux différentes pistes d'amélioration des conditions d'abattage.*

Ainsi, 81% des interviewés se disent favorables à ce que les animaux d'élevage soient abattus non plus en abattoir mais sur leur lieu d'élevage, par des professionnels se déplaçant sur les exploitations.

En plus du lieu, les conditions d'abattage revêtent également de l'importance aux yeux des Français. En 2021, 84% adhèrent ainsi à l'idée sans équivoque selon laquelle « la pratique consistant à abattre des animaux en pleine conscience est inacceptable quelles que soient les circonstances » [...]. L'ampleur de ces résultats, couplés à l'arrêt du 17 décembre 2020 de la CJUE, pressent ainsi les autorités pour légiférer sur les modalités concrètes d'abattage rituel.

Sondage ayant donné lieu à un article dans Ouest France le 3 février 2022 : [Le bien-être animal, un thème électoral pour près de 70 % des Français](#)

## **25/01/2022 : Bien-être animal : une préoccupation croissante**

Type de document : Dossier sur le site de [Vie Publique](#)

Auteur : La Rédaction de Vie Publique

Extrait : Restés longtemps figés dans une relation homme-machine théorisée par Descartes, les rapports de l'homme à l'animal n'ont cessé d'évoluer ces dernières années avec la reconnaissance de droits croissants pour les animaux. Depuis 2015, le code civil leur attribue la qualité d'être sensible, un statut juridique plus protecteur.

Nouveau certificat pour l'acquisition d'un animal de compagnie, sanctions renforcées en cas de sévices, fin des delphinariums en 2026 et interdiction des animaux sauvages dans les cirques itinérants en 2028... La loi du 30 novembre 2021 prévoit aussi un certain nombre de mesures afin de lutter contre la maltraitance animale.

C'est dans ce contexte que Vie-publique.fr revient sur la question du bien-être animal en France et en Europe.

Plan du dossier : La protection animale en France

    Une évolution du statut juridique des animaux

    La maltraitance animale punie par la loi

    La loi du 30 novembre 2021 : des avancées majeures

La protection animale en Europe et dans le monde

    Le droit européen

    D'autres exemples étrangers

Le bien-être animal : une préoccupation croissante

    La question des abattoirs

    Vers la fin de l'élevage des poules en cage ?

L'évolution de la relation à l'animal

## **20/10/2021 : Draft Convention on Animal Protection for Public Health, Animal Welfare, and the Environment**

Type de document : Projet de Convention, [Convention on Animal Protection](#)

Auteurs : Nigel Blackaby, Daina Bray, Nicolas Cordoba, David Favre, Rosario Galardi, Laurie Morgan, Rajesh Reddy, and Joan Schaffner

Extrait en français (traduction) : **Projet de Convention sur la protection des animaux pour la santé publique, le bien-être des animaux et l'environnement**

Un nouveau traité international pour le bien-être animal et la prévention des pandémies.

La Convention sur la protection des animaux (CPA) est un projet de traité préparé par les juristes de la Convention sur la protection des animaux, une équipe d'avocats en exercice et d'universitaires spécialisés dans le droit international et le droit animalier, suite à l'adoption de la résolution 101C par la Chambre des délégués de l'American Bar Association en février 2021.

Cette résolution "exhorte toutes les nations à négocier une convention internationale pour la protection des animaux qui établit des normes pour les soins et le traitement appropriés de tous les animaux afin de protéger la santé publique, l'environnement et le bien-être des animaux." La CPA met l'accent sur le bien-être animal, la santé publique et l'environnement à l'échelle mondiale en tant qu'outil efficace pour atténuer le risque de futures pandémies.

Le projet de convention sur la protection animale est ouvert aux commentaires du public jusqu'au 25 février 2022. Veuillez envoyer tous vos commentaires à

[contact@conventionanimalprotection.org](mailto:contact@conventionanimalprotection.org)

[Télécharger le projet](#) de convention sur la protection animale

La CPA comprend quatre parties : une introduction, des dispositions de fond, des dispositions sur le fonctionnement du traité et une annexe identifiant les espèces présentant un risque élevé de transmission de zoonoses et d'autres agents pathogènes aux humains et aux autres animaux.

En particulier, la CPA prévoit des réglementations sur les interactions entre l'homme et les animaux divisés en plusieurs grandes catégories :

- tous les animaux (article 1) ;
- les animaux réputés présenter un risque élevé d'héberger des virus ou d'autres agents pathogènes présentant un risque grave pour la santé publique ou animale (article 4) ;
- les animaux de compagnie (article 10)
- les animaux à usage commercial (article 11)
- les animaux utilisés en recherche scientifique et en expérimentation (article 12) ; et
- les animaux utilisés pour le divertissement (article 13).

La CPA énonce des principes fondamentaux généraux conformes à l'approche "Une seule santé", qui reconnaît l'interconnexion inhérente du bien-être animal, de la santé publique et de l'environnement. Ces principes prévoient que les humains ont l'obligation d'agir de manière responsable envers les animaux et leurs habitats, parmi d'autres principes (article 1).

Les réglementations visant à prévenir les futures pandémies comprennent des dispositifs permettant d'identifier les animaux à haut risque et d'interdire ou de restreindre certaines interactions humaines avec ces animaux, notamment la capture, la consommation, la vente et le commerce de ces animaux (article 4).

La CPA envisage également l'adoption des premiers ensembles de normes internationales minimales de soins pour les animaux, y compris l'obligation de fournir aux animaux une nourriture et une eau appropriées et suffisantes, un abri adéquat contre les conditions environnementales défavorables et des possibilités adéquates d'exercice et de stimulation mentale (articles 10, 11, 12 et 13). Le projet de traité contient également des normes plus spécifiques pour le transport des animaux (article 9), les animaux utilisés pour la recherche scientifique et les tests (article 12), et les animaux de compagnie (article 10).

La CPA vise à réglementer l'interaction de l'homme avec la faune sauvage, le transport des animaux et les soins apportés par l'homme aux animaux de compagnie, aux animaux utilisés à des fins commerciales et aux animaux utilisés pour la recherche et le divertissement. La CPA prévoit également la négociation de protocoles ultérieurs sur des domaines spécifiques de la protection des animaux, à un niveau de détail supérieur aux principes généraux énoncés dans le traité lui-même.

Extrait en anglais (original) : A new international treaty for animal welfare and pandemic prevention. The Convention on Animal Protection (CAP) is a draft treaty prepared by Lawyers for the Convention on Animal Protection, a team of practicing lawyers and legal academics specialized in international law and animal law following the passage by the American Bar Association House of Delegates in February 2021 of Resolution 101C.

The resolution “urges all nations to negotiate an international convention for the protection of animals that establishes standards for the proper care and treatment of all animals to protect public health, the environment, and animal wellbeing.” The focus of the CAP is on global animal well-being, public health and the environment as an effective tool to mitigate the risk of future pandemics.

The Draft Convention on Animal Protection is open for public comments through February 25, 2022.

Please send all comments to [contact@conventiononanimalprotection.org](mailto:contact@conventiononanimalprotection.org)

[Download the Draft](#) Convention on Animal Protection

The CAP contains four parts: an introduction, substantive provisions, provisions on functioning of the treaty, and an annex identifying species with a high risk of transmitting zoonotic diseases and other pathogens to humans and other animals.

In particular, the CAP provides regulations on human interactions with animals in several broad categories:

- all animals (Article 1);
- animals deemed to have a high risk of hosting viruses or other pathogens that pose a serious risk to public or animal health (Article 4);
- companion animals (Article 10);
- commercial animals (Article 11);
- animals used in scientific research and testing (Article 12); and
- animals used in entertainment (Article 13).

The CAP provides general fundamental principles in accordance with the One Health approach, which recognizes the inherent interconnectedness of animal well-being, public health, and the environment. These principles provide that humans have an obligation to act responsibly toward animals and their habitats, among other sentiments (Article 1).

Regulations aimed to prevent future pandemics include systems of identifying high-risk animals and prohibiting and restricting certain human interactions with these animals, including the capture, consumption, sale, and trade of these animals (Article 4).

The CAP also contemplates the adoption of the first sets of international minimal standards of care for animals, including obligations to provide animals suitable and sufficient food and water, adequate shelter from adverse environmental conditions, and adequate opportunities for exercise and mental stimulation (Articles 10, 11, 12, and 13). The draft treaty also contains more specific standards for animal transportation (Article 9), animals used in scientific research and testing (Article 12), and companion animals (Article 10).

The CAP seeks to regulate human interaction with wildlife, the transportation of animals, and human treatment of companion animals, commercial animals, and animals used in research and

entertainment. The CAP also contemplates the negotiation of subsequent protocols on specific areas of animal protection at a greater level of detail than the general principles set out in the treaty itself.

Projet de convention ayant donné lieu à une vidéo de soutien de l'EFSA le 31 janvier 2022 (2 min 56) : [A New Convention on Animal Protection for Public Health, Animal Welfare, and the Environment](#)

## Évaluation du BEA et étiquetage

### **15/02/2022 : Mesurez le bien-être de vos équidés**

Type de document : Actualité de l'[IFCE](#)

Auteur : IFCE

Extrait : Saisissez, pour chacun des équidés, une trentaine d'indicateurs observés sur les équidés (comme la note d'état corporel, l'état émotionnel, les blessures...) ou dans leur environnement (comme les quantités journalières de fourrage, la propreté de l'eau...).

Les résultats sont fournis sous forme de graphiques en pourcentage, où chaque indicateur est classé parmi les 4 grands principes du bien-être animal scientifiquement reconnus : Alimentation, Hébergement, Santé, Comportement

#### **Télécharger l'application**

L'application est issue du [protocole Cheval Bien-être](#), publié en 2020 sur le site de l'IFCE ; ce dernier étant issu d'une collaboration scientifique entre l'IFCE, l'INRAE et l'Université de Milan.

Ce protocole a été construit à partir du protocole AWIN Horse, élaboré dans le cadre d'un projet de recherche européen, pour les chevaux vivant en box. Plusieurs études expérimentales et sur le terrain ont été menées pour valider ce protocole et l'enrichir des connaissances scientifiques les plus récentes. [...]

Cette application permet d'acquérir une meilleure connaissance afin de mettre en évidence les bons indicateurs et ceux qui sont améliorables. Lorsque l'évaluation indique que, un ou plusieurs indicateurs sont améliorables, vous pouvez grâce aux différents outils disponibles pour aider à la mise en œuvre de bonnes pratiques, adapter ou modifier vos pratiques. Vous pouvez ainsi, suivre l'évolution d'un groupe de chevaux dans le temps, comparer des groupes de chevaux ou évaluer les effets d'une modification de ses pratiques.

Grâce à la transmission de vos résultats (si souhaité) sur sa plateforme collaborative, l'IFCE pourra exploiter la base de données ainsi construite et obtenir des statistiques sur des périodes de temps et des catégories choisies (discipline, localisation géographique, âge...). Ces données permettront d'établir des états des lieux, de suivre les évolutions et de s'orienter vers des programmes de diffusion adaptés.

### **17/12/2021 : Newsletter EURCAW-Poultry-SFA : Edition 1**

Type de document : Newsletter du Centre européen de référence pour le bien-être des volailles et autres petits animaux de ferme ([EURCAW-Poultry-SFA](#))

Auteurs : EURCAW-Poultry-SFA

[Lien pour télécharger](#) la newsletter

[Lien pour s'abonner](#) à la newsletter

## **20/11/2021 : Setting research driven duck-welfare standards: a systematic review of Pekin duck welfare research**

Type de document : Revue scientifique publiée dans [Poultry Science](#)

Auteurs : Maja M. Makagon, Anja B. Ribe

Résumé en français (traduction) : **Définir des normes de bien-être des canards fondées sur la recherche : une revue systématique de la recherche sur le bien-être des canards de Pékin**

L'élevage de canards de Pékin pour la production de viande et d'œufs est considérable à l'échelle mondiale. On estime que plus de 200 millions de canards sont abattus chaque année pour leur viande aux États-Unis et dans l'Union européenne. Cependant, malgré la taille de l'industrie du canard de Pékin, on manque de normes basées sur la recherche concernant le bien-être des canards. L'objectif de cette revue systématique est d'examiner et de résumer la littérature scientifique disponible sur le bien-être des canards de Pékin élevés dans des élevages commerciaux pour la viande et les œufs. Plus précisément, nous avons cherché à identifier les sujets pour lesquels il existe une littérature suffisante pour étayer les recommandations de bonnes pratiques en matière de bien-être des canards, ainsi que les besoins de recherches supplémentaires. Notre analyse documentaire a porté sur des articles de recherche originaux et des articles de synthèse publiés en anglais. Six critères d'inclusion/exclusion préétablis ont été appliqués, ce qui a débouché sur 63 publications. Nous avons résumé leur contenu en fonction de leur sujet principal. Pour toutes les études originales, nous avons également enregistré le pays où l'étude a été réalisée, l'échelle du projet (élevages commerciaux ou expérimentaux), des informations générales sur le système de logement et d'élevage (abreuvoirs, revêtement de sol, ventilation, taille des groupes et espace disponible), et les types de variables de résultats collectées. Nous commençons par un aperçu des principales tendances en matière de publication. Nous synthétisons et discutons ensuite des résultats en matière de bien-être liés aux principales décisions relatives au logement et à la gestion : eau de baignade, sol et litière, densité de peuplement et espace disponible, ventilation/qualité de l'air, éclairage, accès à l'extérieur et, pour les oiseaux pondeurs, disponibilité de nichoirs. Tout au long de ce document, nous soulignons les lacunes spécifiques de recherche, ainsi que les besoins généraux en matière de recherche.

Résumé en anglais (original) : Globally, the production of Pekin ducks for meat and eggs is considerable, with an estimated &#62;200 million ducks slaughtered yearly for their meat in the United States and the European Union alone. However, despite the size of the Pekin duck industries, there is a lack of research-based guidance regarding the welfare of the ducks. The purpose of this systematic review is to examine and summarize available scientific literature related to the welfare of Pekin ducks raised on commercial farms for meat and eggs. Specifically, we aimed to identify topics where sufficient literature exists to support best-practice duck welfare recommendations, as well as further research needs. The literature search targeted original research papers and review articles published in English. Six pre-establish inclusion/exclusion criteria were applied, yielding 63 publications. We summarized their content based their main topic of focus. For all original studies, we additionally recorded the country where the study was executed, scale of the project (commercial or experimental barns), general information about the housing system and management (waterers, flooring, ventilation, group size, and space allowance), and the types of outcome variables collected.



We begin with an overview of key publication trends. We then synthesize and discuss welfare outcomes related to key housing/management decisions: bathing water, flooring and litter, stocking density and space availability, ventilation/air quality, lighting, outdoor access, and for egg laying birds the availability of nest boxes. Throughout, we outline specific research gaps, as well as overarching research needs.

## Initiatives en faveur du BEA – filières, agences de financement, organismes de recherche, pouvoirs publics

### 26/01/2022 : [Germany favours 'pragmatic' approach to animal welfare labelling](#)

Type de document : Actualité du site [Euractiv](#)

Auteurs : Julia Dahm, traduction de l'allemand par Daniel Eck

Extrait en français (traduction) : **L'Allemagne privilégie une approche "pragmatique" de l'étiquetage bien-être animal**

Le ministère allemand de l'agriculture souhaite aborder la mise en œuvre d'un label national sur l'élevage des animaux " étape par étape ", tout en faisant pression pour un label d'origine au niveau de l'UE. C'est ce que rapporte EURACTIV Allemagne.

Lors de son discours inaugural au Bundestag au début du mois, le ministre allemand de l'agriculture, Cem Özdemir, avait annoncé qu'il introduirait un label obligatoire de bien-être animal avant la fin de l'année. Depuis son entrée en fonction en décembre, l'homme politique vert a souligné à plusieurs reprises son intention d'œuvrer en faveur d'un plus grand bien-être animal.

Les trois partis de la coalition au pouvoir, à savoir les sociaux-démocrates (SPD), les Verts et le parti libéral FDP, "voient la nécessité de faire dès maintenant un grand pas en avant dans la restructuration de l'élevage", a déclaré Silvia Bender, secrétaire d'État d'Özdemir, lors d'un événement organisé par l'Association des agriculteurs allemands (DBV) mardi 25 janvier.

Le ministère a maintenant entrepris de présenter les projets correspondants "le plus rapidement possible", a-t-elle ajouté.

Parallèlement, la secrétaire d'État a toutefois tempéré les attentes quant à l'introduction rapide d'un label complet. "Nous devons considérer cela comme un cadre à développer de plus en plus", a déclaré Mme Bender.

Il n'est pas possible, d'un point de vue pratique, d'introduire un label pour tous les produits en une seule étape, a-t-elle expliqué.

Le ministère souhaite donc donner la priorité à certains produits par rapport à d'autres. Par exemple, ceux qui se composent principalement, voire exclusivement, de produits animaux, comme la saucisse ou le fromage, devraient être étiquetés le plus rapidement possible.

*Le bien-être des animaux sera "régulièrement contrôlé".*

L'extension à l'ensemble de la gamme de produits devrait ensuite se faire progressivement, jusqu'à ce que même les produits à faible teneur en viande, comme les pizzas surgelées au salami, doivent être étiquetés, a expliqué M. Bender.

Afin d'éviter tout conflit avec les règles du marché intérieur de l'UE, le projet de loi prévoit de rendre l'étiquetage relatif au bien-être animal obligatoire uniquement pour les produits fabriqués en Allemagne, tandis que les importateurs peuvent utiliser le label sur une base volontaire. [...]

Au-delà d'un tel système, un contrôle régulier est encore nécessaire pour gagner la confiance des consommateurs, a déclaré Jaschke. [...]

"Là où il est écrit 'Allemagne', il doit y avoir de l'Allemagne dedans", a déclaré Hubertus Beringmeier, président du comité d'experts de la DBV sur la transformation.

L'association demande donc l'introduction d'un "règlement 5-D" avec un "label 5-D" correspondant, pour lequel les produits devraient avoir été fabriqués en Allemagne depuis la naissance de l'animal jusqu'au produit fini. [...]

#### *Avancer au niveau de l'UE*

Le ministère a fait part de son intention de promouvoir l'étiquetage de l'origine non seulement au niveau national, mais aussi au niveau de l'UE.

Extrait en anglais (original) : Germany's agriculture ministry wants to approach the implementation of a national animal husbandry label "step by step", while also pushing an origin label at the EU level. EURACTIV Germany reports.

During his inaugural speech to the Bundestag earlier this month, German agri minister Cem Özdemir had announced he would introduce a mandatory animal welfare label before the end of the year. Since the Green politician took office in December, he repeatedly emphasised his intention to work for more animal welfare.

The three parties in the ruling coalition, the Social Democrats (SPD), the Greens and the liberal FDP, "see the need to take a big step forward in the restructuring of animal husbandry now," Özdemir's State Secretary, Silvia Bender, said at an event organised by the German Farmers' Association (DBV) on Tuesday (25 January).

The ministry has now set out to present the corresponding drafts "as quickly as possible," she added. At the same time, however, the State Secretary dampened expectations for the rapid introduction of a comprehensive label. "We have to see this as a framework to be developed further and further," Bender said.

It is not feasible, from a practical standpoint, to introduce a label for all products in one step, she explained.

The ministry, therefore, wants to prioritise some products over others. For example, those that consist mainly or even exclusively of animal products, such as sausage or cheese, should be labelled as soon as possible.

#### *Animal welfare to be 'regularly monitored'*

An expansion to the entire product range should then take place step by step until even products with a low meat content like frozen pizza with salami, will have to be labelled, Bender explained.

In order to avoid conflict with EU internal market rules, the planned bill is to make animal welfare labelling mandatory only for products produced in Germany, while importers can use the label voluntarily. [...]

Regular monitoring is still needed beyond such a system, in order to gain consumer trust, said Jaschke. [...]

"Where it says 'Germany' on it, it must be Germany in it," said Hubertus Beringmeier, chair of DBV's expert committee on processing.

The association is thus calling for the introduction of a so-called “5-D regulation” with a corresponding “5-D label”, for which products would have to have been produced in Germany from the animal’s birth to the finished product. [...]

*Moving forward at EU level*

The ministry stated its intentions to promote origin labelling not just on a national level, but at the EU level.

## **18/01/2022 : Le ministre allemand de l’Agriculture veut introduire un étiquetage obligatoire relatif au bien-être animal**

Type de document : Actualité du site [Euractiv France](#)

Auteurs : Julia Dahm, traduction : Anne-Sophie Gayet

Extrait : Dans sa première déclaration gouvernementale devant le parlement fédéral allemand, vendredi (14 janvier), le ministre de l’Agriculture allemand Cem Özdemir a annoncé ses intentions d’introduire un étiquetage obligatoire de bien-être animal d’ici la fin de l’année.

« Les étables ne sont pas des lieux de stockage », a déclaré M. Özdemir dans sa présentation, ajoutant que les faibles prix à la production, notamment sur le marché du porc, étaient « honteux ». Cependant, l’agriculture doit être soutenue financièrement dans la transition vers davantage de bien-être animal, a-t-il souligné.

Pour faire en sorte que le passage à de meilleures conditions d’élevage devienne rentable pour les exploitations, M. Özdemir souhaite s’inspirer, entre autres, des propositions de la Commission Borchert.

## **11/01/2022 : L’Europe s’engage à faire progresser le bien-être des animaux d’élevage**

Type de document : Podcast de l’émission [Accents d’Europe](#) de [RFI](#) (19 min 30 s)

Auteur : Léa-Lisa Westerhoff, Pierre Benazet, Céline Beal, Diane Cambon, Emeline Vin, Benjamin Ribout

Extrait : Le bien-être animal fait partie intégrante de la nouvelle stratégie de l’Union européenne pour une alimentation plus saine et plus durable. L’Europe s’est ainsi engagée à réviser en profondeur toutes ses lois sur le bien-être des animaux d’ici fin 2023. En Autriche, le débat s’est déjà imposé dans la société, sur la question de l’élevage des porcs. C’est l’un des secteurs majeurs de l’agriculture dans ce pays avec près de trois millions de cochons pour moins de neuf millions d’habitants. Et là aussi ce sont les citoyens qui ont fait bouger les choses avec un plébiscite signé par 400 000 personnes. Résultat, le parlement a voté une résolution qui demande au gouvernement d’améliorer les conditions de vie pour les élevages de cochons hors sols.

Faut-il envisager une garde partagée pour le chien ou le chat ? Les couples espagnols qui se séparent pourront désormais régler cette question devant les tribunaux ! Car depuis le début de l’année, en Espagne, une nouvelle loi donne des droits aux animaux de compagnie considérés comme des « êtres vivants dotés de sensibilité ». Ils sont protégés par la loi en cas de litiges entre leurs maîtres.

En Irlande, depuis le début de la pandémie de Covid-19, les associations de protection des animaux alertent sur le danger d’adopter un animal en temps de confinement, à cause, notamment, des

risques d'abandon lors du retour à une vie normale. Il n'empêche, l'île fait face à un triste phénomène : jamais autant d'ânes n'ont été abandonnés ou maltraités. Il y en aurait entre 5 et 10 000 – en Irlande, un héritage de la tradition agricole et rurale du pays.

Dans les Carpates roumaines, le problème de l'ours n'est pas nouveau. Avec un peu plus de 6000 bêtes, c'est le pays qui en compte le plus en Europe après la Russie. Ils attaquent les troupeaux, mais quelquefois aussi les bergers. Ces trois dernières années une centaine d'incidents ont été recensés. Mais depuis deux ans, une fondation équipe les bergers de chiens de race roumaine.

## **11/01/2022 : Welfarm rejoint la Fédération Mondiale pour la Protection des Animaux**

Type de document : Actualité du site de [Welfarm](#)

Auteur : Welfarm

Extrait : Welfarm, en rejoignant cette coalition, œuvre désormais pour créer un impact à l'international. Entretien avec notre Directeur Ghislain Zuccolo.

*Qu'est-ce que la World Federation for Animals (Fédération mondiale pour la protection des animaux) ?*

Ghislain Zuccolo (GZ) : La [World Federation for Animals](#) est la coalition mondiale des associations de protection des animaux qui agissent tant pour la défense des animaux d'élevage, que pour celle des animaux de compagnie ou encore celle des animaux sauvages. Tous les animaux sont donc concernés !

L'idée derrière la création d'une telle Fédération est de fournir aux 35 000 associations de défense des animaux qui œuvrent à travers le monde, une plateforme pour se réunir afin de peser sur les décisions prises à l'international. Contrairement à de nombreuses industries, les associations de protection animale ne possédaient pas de réseau mondial unifié avant la création de la Fédération en février 2021. Or, influencer sur les décisions politiques au niveau mondial est essentiel pour faire avancer les intérêts des animaux ! Elles vont en effet avoir un impact majeur sur ce qu'il se passe en Europe, en France et jusque dans nos villes. On ne peut décemment pas œuvrer pour les animaux aujourd'hui tout en ignorant ce qu'il se passe dans le monde.

*Concrètement, quels sont les objectifs et le mode d'action de cette Fédération ?*

GZ : La création de ce réseau permet d'augmenter l'influence du mouvement de protection des animaux ainsi que d'avoir un meilleur partage de l'information entre les différentes associations pour porter les intérêts des animaux d'une seule voix. C'est grâce à cette position unifiée que la Fédération pourra influencer les politiques menées par les organisations internationales comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou le programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). L'objectif principal est d'intégrer le bien-être animal dans les politiques et les traités internationaux, y compris ceux sur la réduction des risques de pandémie, la transition vers des systèmes alimentaires durables, la perte de biodiversité, etc.

Concernant les thèmes abordés, nous déplorons avec la Fédération mondiale qu'aucun des Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les États membres des Nations unies en 2015 ne prennent spécifiquement en compte le bien-être animal (NDLR : les ODD définissent 17 priorités transversales pour assurer un développement durable à l'horizon 2030 : ils forment un agenda universel et influencent à ce titre les priorités et les moyens alloués par les États, les entreprises, les investisseurs, etc.). Une de nos demandes au sein de la Fédération est donc de

reconnaître un dix-huitième ODD sur le bien-être animal pour mettre la protection des animaux à l'agenda international. La Fédération promeut également des thèmes comme celui du « One Welfare » qui reconnaît les interdépendances entre le bien-être des animaux et celui des humains.

## Logement – dont enrichissement

### 10/02/2022 : 9 ONG attaquent en justice l'Etat qui maintient les poules en cages

Type de document : Communiqué de presse de la [LFDA](#)

Auteur : LFDA

Extrait : Aujourd'hui, en pleine campagne présidentielle, 9 ONG (Alliance anticorrida, Animal Cross, CIWF France, L214, la LFDA, l'OABA., One Voice, La SPA, Welfarm) déposent devant le Conseil d'Etat une requête commune contre le décret paru en décembre 2021 qui restreint l'interdiction édictée en 2018 de tout bâtiment nouveau ou réaménagé de poules élevées en cages. Avec ce décret (obtenu au forceps), le gouvernement limite en effet l'interdiction aux seuls bâtiments qui augmentent leur capacité de production, les bâtiments existants pouvant être réaménagés à neuf. Ainsi, il fait l'exact contraire des promesses du Président de la République émises en début de quinquennat, l'exact contraire du cap fixé par la Commission européenne : il s'obstine à ce que la France conserve son potentiel de production d'œufs de poules élevées en cages.

*Un quinquennat...*

En 2017, durant sa campagne présidentielle, Emmanuel Macron prend « l'engagement d'interdire d'ici 2022 de vendre des œufs pondus par des poules élevées en batterie ».

À Rungis, à l'occasion de son discours en tant que Président, il réitère son engagement et promet que « les œufs vendus aux consommateurs ne seraient issus que d'élevages en plein air d'ici 2022 ».

En 2018, la loi Egalim voit quasiment tous les amendements visant à interdire ce système d'élevage balayés. Seule reste l'interdiction des bâtiments nouveaux ou réaménagés de poules en cages. Cette maigre avancée restera de surcroît en suspens puisque le ministère de l'Agriculture ne déposera pas de décret d'application.

Le 27 mai 2021, à la suite d'une action en justice de CIWF soutenue par les 8 ONG, le Conseil d'Etat impose au gouvernement la publication d'un décret, visant à encadrer ces projets de réaménagement des élevages de poules en cages et ce, avant le 28 novembre 2021.

Le 15 décembre 2021, le décret d'application de l'article L.214-11 du code rural est enfin publié.

*... pour ça !*

Selon ce décret, « constitue un réaménagement de bâtiment :

- Les travaux ou aménagements d'un bâtiment existant pour le destiner à l'élevage de poules pondeuses en cage ;
- Les travaux ou aménagements d'un bâtiment existant conduisant à augmenter le nombre de poules pondeuses pouvant y être élevées en cage. »

En d'autres termes, la notion de bâtiment « réaménagé » est interprétée de manière restrictive, permettant en réalité de limiter l'interdiction aux seuls bâtiments qui augmentent leur capacité de production. Les bâtiments existants peuvent être réaménagés à neuf.

### *9 ONG appellent le Président de la République à ne pas trahir ses propres engagements*

Ce décret, obtenu au forceps, est inacceptable et incompréhensible.

9 ONG françaises, issues de la coalition qui a mené au succès historique de l'initiative citoyenne européenne « Pour une ère sans cage », déposent une requête commune devant le Conseil d'Etat.

### *Ce décret n'est pas conforme aux engagements réitérés du Président de la République*

Ce décret n'est pas conforme à la volonté du législateur. Les 9 ONG reprochent à ce décret de violer le texte de loi adopté en novembre 2018 en restreignant son champ d'application.

Ce décret va à l'encontre de la volonté de 90% des Français. Les citoyens européens sont également défavorables à ces systèmes d'élevage d'un autre âge : 1,4 million d'entre eux ont signé l'initiative citoyenne pour mettre fin à l'élevage en cage.

Enfin, ce décret va dans le sens opposé à celui fixé par la Commission européenne qui a entendu ses citoyens et prévoit d'ici 2023 une réglementation pour progressivement mettre en place la fin de l'élevage en cage (à l'échéance de 2027).

La fin de l'élevage en cage pour les poules annoncée par le Président était-elle une fausse promesse ? 5 ans après les promesses de campagne, et alors qu'il s'apprête à entrer de nouveau en campagne, et qu'il préside le Conseil de l'UE, le Président Emmanuel Macron ne montre pas la voie à l'Union européenne sur les cages. Nous appelons le Président de la République actuel et celui qui lui succédera à sortir de l'immobilisme français au sujet de l'élevage en cage des poules pondeuses.

## **28/01/2022 : Stocking density: a clue for improving social behavior, welfare, health indices along with productivity performances of quail (Coturnix coturnix)**

Type de document : Revue scientifique publiée dans [Tropical Animal Health and Production](#)

Auteurs : Mohamed I. El Sabry, Saber S. A. Hassan, Manal M. Zaki, Farid K. R. Stino

Résumé en français (traduction) : **Revue sur la densité de peuplement comme indicateur pour améliorer le comportement social, le bien-être, les indicateurs de santé ainsi que les performances de productivité des cailles (Coturnix coturnix)**

La caille est l'une des espèces de volailles les plus importantes. Bien que la production d'œufs et de viande de caille connaisse une croissance rapide, les pratiques d'élevage et les aspects liés au bien-être des cailles ne sont pas encore bien établis. La densité de peuplement est l'un des facteurs qui peuvent affecter de manière significative le bien-être, la santé et les performances des oiseaux, mais selon le Groupe d'experts pour les conseils techniques sur la production biologique, aucune norme d'espace autorisé n'a été établie pour les nouveaux hybrides et les différentes races de cailles. Cette revue présente un aperçu 1) des avantages de l'œuf et de la viande de caille, 2) du marché mondial des produits de la caille, 3) des facteurs affectant le taux de densité de peuplement, et 4) des effets des taux de densité de peuplement et des systèmes de logement sur le comportement social, le bien-être, les indices physiologiques et les paramètres de performance des cailles de chair et des cailles pondeuses. En conclusion, un espace plus grand et des volières enrichies réduisent le comportement agressif et améliorent le bien-être et les indices immunologiques des cailles. Cependant, l'effet de la densité de peuplement sur certains indices biochimiques sanguins et paramètres de performance de croissance a montré des résultats mitigés. Une meilleure

compréhension de la relation entre le logement, la santé, les performances de croissance et les aspects liés au bien-être aiderait à la mise en œuvre de normes économiques et de bien-être pour la production de cailles. Les données disponibles suggèrent des fourchettes de densité de peuplement pour les cailles japonaises de chair et de ponte ; toutefois, ces taux de peuplement doivent être testés dans différentes conditions.

Résumé en anglais (original) : The quail populations are considered to be one of the largest among the poultry species. Although quail egg and meat production are growing rapidly, still, quail farming practices and welfare aspects are not well established. Stocking density is one of the factors that can significantly affect the welfare, health, and performance of birds, but according to The Expert Group for Technical Advice on Organic Production, no allowed space standards have been reported for new hybrids and different breeds of quail. This review presents an overview of 1) the benefits of egg and meat of quail, 2) the global market of quail products, 3) the factors affecting the stocking density rate, and 4) the effects of stocking density rates and housing systems on the social behavior, welfare, physiological indices, and performance parameters of broiler and laying quail. Conclusively, larger space and enriched aviaries reduce aggressive behavior, and improve the quail welfare and immunological indices. However, the effect of stocking density on some blood biochemical indices and growth performance parameters showed mixed results. A better understanding of the relationship between housing, health, growth performance, and welfare aspects would assist in the implementation of welfare-economic standards for quail production. According to available data, stocking density ranges for broiler and laying Japanese quail are suggested; however, these stocking rates should be tested under different conditions.

## Prise en charge de la douleur

### [24/01/2022 : #StopCastration : Quels sont les pays qui privilégient déjà les alternatives ?](#)

Type de document : Actualité de [Welfarm](#)

Auteur : Welfarm

Extrait : À la suite des annonces de Culture Viande pour freiner l'arrêt de la castration en France, notre mascotte Couic le cochon est en colère : il en a assez d'être castré ! Dans notre pays, la castration physique des porcelets est encore pratiquée sur environ 75% d'entre eux mais qu'en est-il chez nos voisins européens ? Bien décidé à en savoir plus, Couic a pris son balluchon et est parti faire le tour de l'Europe ces dernières semaines, en donnant des nouvelles sur nos réseaux sociaux...

#### *1ère étape : le Royaume-Uni et l'Irlande*

Très engagés contre la castration des porcelets, ce sont les champions européens de l'arrêt de cette mutilation. Au Royaume-Uni en effet, 100% des porcs mâles sont élevés entiers<sup>1</sup> et en Irlande, c'est également le cas pour 90% d'entre eux.

Pourquoi sont-ils en haut du classement ? La raison est simple : Le Royaume-Uni et l'Irlande privilégient historiquement l'élevage de porcs mâles entiers. Ici pas de problème avec l'odeur incommodante « de verrat » : les porcs sont abattus un peu plus tôt qu'en France, avant la maturité sexuelle, et ne développent donc pas cette odeur liée à la production d'hormones à la puberté.

Au Royaume-Uni, l'arrêt de la castration des porcs a même été imposé par les cahiers des charges sur le bien-être des animaux établis dans les années 90. Un exemple positif pour le bien-être animal à imiter dans le reste des pays européens !

#### *2ème étape : les Pays-Bas*

Environ 60% des porcs mâles sont élevés entiers aux Pays-Bas. Ils sont destinés à la grande distribution où toute la viande fraîche est issue de mâles non castrés, ainsi qu'à la transformation. Ces chiffres encourageants s'expliquent en grande partie par les efforts de la grande distribution néerlandaise qui impose l'arrêt de la castration pour des raisons de bien-être animal. Un premier accord entre la grande distribution, les ONGs de protection animale et le ministère de l'Agriculture en 2007 a rendu obligatoire la castration avec anesthésie comme solution intermédiaire avant l'arrêt définitif de la castration. Un second accord en 2015 a permis d'atteindre 100% de viandes fraîches issue d'animaux non castrés en supermarché.

De plus, les enseignes de distribution néerlandaise imposent la non-castration des porcs en proposant uniquement de la viande issue de fermes engagées dans le label Beter Leven, qui vise à améliorer le bien-être des animaux via les conditions d'élevage et les pratiques des éleveurs. Dès le premier niveau de ce label (catégorie 1 étoile), la castration est interdite.

#### *3ème étape : la Belgique*

L'immunocastration<sup>2</sup> est pratiquée pour presque 20% de la production de porcs mâles nés en Belgique. Un chiffre exceptionnel, sachant que la moyenne européenne de porcs mâles immunocastrés est de seulement 2% !

Le développement de l'immunocastration s'explique par les engagements pris par la grande distribution belge. Les chaînes de supermarché Colruyt et Delhaize ont en effet imposé la vaccination aux éleveurs qui les fournissent jusqu'en 2018. Depuis, seule Colruyt impose toujours la vaccination, Delhaize s'étant engagée sur la voie du mâle entier.

Comme en Belgique, la grande distribution française doit prendre officiellement position en faveur des alternatives à la castration physique des porcelets comme l'immunocastration !

#### *4ème étape : l'Espagne et le Portugal*

En Espagne, 22 millions de porcs sont élevés entiers sans être castrés, soit environ 85% de la production de porcs mâles. D'excellents chiffres pour le plus gros producteur de porcs européens ! Au Portugal, ce sont plus de 90% de mâles qui sont laissés entiers (soit 2,9 millions de porcs).

Le poids des porcs au moment de leur abattage en Espagne est assez proche de celui de la France, et en augmentation constante ces dernières années. Il est donc bien possible de produire des porcs avec un poids d'abattage comparable à celui de la France sans les castrer !

Un point noir : les porcelets continuent d'être castrés à vif pour des productions haut de gamme de jambons secs issus de porcs lourds qui vont donner le jambon ibérique, dont le Pata Negra, ou le jambon Serrano.

#### *5ème et dernière étape : retour en France*

Depuis le 1er janvier 2022, la castration à vif est certes interdite. Cette mutilation ne peut dorénavant être réalisée que dans certains cas, sous anesthésie et analgésie. L'arrêté qui encadre cette pratique reste cependant très insuffisant, puisque le recours à la castration demeure autorisé dans des cas finalement très étendus. Dans ces conditions, les porcelets continueront de souffrir, puisque même sous anesthésie et analgésie, la douleur lors de la castration n'est pas totalement prise en charge ! À cela s'ajoute d'autres problèmes comme les cadences importantes en élevage ainsi que le manque de formation des éleveurs pour effectuer une telle opération, ce qui laisse craindre une



mauvaise application des protocoles. Pire encore : le syndicat des entreprises françaises des viandes, Culture Viande, demande une dévalorisation de la viande de porcs mâles non-castrés à l'achat, afin de freiner l'arrêt de la castration. Pourtant, comme le prouvent les voyages de Couic, l'arrêt de la castration physique des porcelets est possible.

## **24/01/2022 : Alternatives à la castration des porcs : témoignage d'un éleveur ayant testé l'immunocastration**

Type de document : Vidéo de l'[Ifip](#) (9 min 8 s)

Auteur : IFIP

Extrait : Retour de la Matinale IFIP du Space 2021 : Alternatives à la castration et incidences économiques au maillon élevage Témoignage d'un éleveur ayant testé l'immunocastration de porcs mâles entiers : quels impacts dans son élevage ?

## **Réglementation**

### **08/02/2022 : Assemblée nationale : Réponse écrite à la question n°22563 : Elevage des poules en cage**

Type de document : Réponse écrite publié au [Journal officiel de la République française](#)

Auteurs : Question : Typhanie Degois (La République en Marche - Savoie). Réponse : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Question : Mme Typhanie Degois attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur l'élevage des poules en cage en France. Une initiative citoyenne européenne initiée le 11 septembre 2018 et actuellement portée par une coalition de plus de cent soixante-dix organisations européennes demandant l'interdiction de l'utilisation de cages d'élevage, a recueilli plus d'un million de signatures. Cette forte mobilisation traduit un engagement grandissant des citoyens en faveur d'une amélioration des conditions de traitement des animaux d'élevage. En la matière, la loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, constitue une avancée grâce à l'interdiction de mettre en production ou de réaménager tout nouveau bâtiment d'élevage de poules pondeuses élevées en cages. Si cette interdiction traduit certains engagements souscrits à l'occasion des États généraux de l'alimentation visant notamment à faire disparaître l'élevage en batterie de poules pondeuses au profit des élevages alternatifs, la loi ne fixe actuellement aucune échéance en vue de l'interdiction d'élevage de poules en cages. À ce titre, la vente au consommateur d'œufs de poules élevées en batterie devrait être interdite d'ici 2022, mais la France est en retrait sur cet enjeu de société tandis que plusieurs pays européens se sont déjà engagés à interdire les systèmes de production d'œufs issus d'élevages en cages comme l'Allemagne en 2025. Dès lors, au moment où 60,8 % des poules pondeuses sont encore élevées en France par le biais de systèmes de cages, elle lui demande si le Gouvernement entend fixer une échéance à l'interdiction des élevages de poules pondeuses en France au profit des systèmes alternatifs.

Réponse : L'attente sociétale en matière de bien-être animal est de plus en plus forte et y répondre est une nécessité. Le bien-être animal doit être considéré comme un facteur de durabilité des filières

animales françaises mais aussi européennes. À l'issue de l'initiative citoyenne européenne (ICE) « End the Cage Age », appelant à interdire les cages pour les poules pondeuses, les lapins, les poulettes, les poulets de chair reproducteurs, les poules pondeuses reproductrices, les cailles, les canards et les oies, les loges de mise bas pour les truies, les stalles pour les truies ainsi que les cases individuelles pour les veaux, la Commission européenne a proposé à l'été 2021 de supprimer progressivement et à terme, d'interdire, l'utilisation de tels systèmes pour toutes ces espèces et catégories, dans des conditions (y compris la durée de la période de transition) à déterminer sur la base des avis de l'European Food Safety Authority (EFSA) et d'une analyse d'impact. Cette étude d'impact qui devrait être achevée d'ici la fin 2022 portera notamment sur la faisabilité d'une entrée en vigueur de la législation proposée en 2027. Il doit en effet être tenu compte de la nécessité d'aider, sur le plan financier notamment, les agriculteurs au cours de cette transition. La Commission précise qu'il conviendra en outre d'examiner les différentes options permettant de parvenir à élever le niveau de bien-être des animaux dans les pays tiers et à introduire sur le marché des produits conformes aux normes européennes. L'amélioration du bien-être animal est une priorité du Gouvernement français. La législation doit évoluer à la lumière des nouvelles connaissances scientifiques et s'appuyer, comme prévu par la Commission, sur des études d'impacts préalables robustes, au plan des connaissances mais également de l'impact technico-économique des évolutions envisagées. Elles supposent des transformations importantes dans les filières, qu'il faut accompagner pour donner aux acteurs économiques les moyens de les assumer. La France partage le principe de réciprocité sur le sujet du bien-être animal et le portera dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne afin que les produits importés respectent les mêmes standards que les produits européens. La France s'est d'ores et déjà engagée dans la voie de la suppression des cages pour les poules pondeuses. En effet, l'article 68 de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous promulguée le 30 octobre 2018 interdit désormais la mise en production de tout bâtiment nouveau ou réaménagé d'élevage de poules pondeuses élevées en cages. L'accélération de la transition vers un modèle d'élevage alternatif est déjà bien engagée puisqu'en 2021, 64 % des poules pondeuses étaient dans des systèmes alternatifs à la cage (contre 19 % en 2008, 33 % en 2016, 37 % en 2017 et 42 % en 2018). Tous les élevages de poules pondeuses en cage ne peuvent cependant être convertis à des systèmes alternatifs à échéance courte sans mettre en difficulté les éleveurs. En effet, en 2012, les éleveurs de poules pondeuses en cage ont dû investir dans la mise aux normes de leurs cages. Les échéances de remboursement des emprunts pouvant aller jusque fin 2026, il est nécessaire que des délais de transition avant l'interdiction européenne soient pris en compte et/ou qu'un dispositif d'accompagnement à la conversion des élevages soit prévu. Le Gouvernement entend actionner tous les leviers permettant d'accélérer cette transformation. Ainsi, sur le plan européen également, la France œuvre pour améliorer le conditionnement de certaines aides de la politique agricole commune au respect des normes existantes en matière de bien-être animal, par exemple en incluant le respect de la réglementation relative à la protection des volailles de chair et des poules pondeuses dans la conditionnalité. En vue de l'élaboration du plan stratégique national (PSN) de la PAC post-2020, la France a établi un diagnostic dans lequel l'enjeu du bien-être animal a été analysé dans la fiche diagnostic de l'objectif spécifique I : « Améliorer la façon dont l'agriculture de l'Union fait face aux nouvelles exigences de la société en matière d'alimentation et de santé, y compris une alimentation sûre, nutritive et durable, les déchets alimentaires et de bien-être des animaux ». Ce diagnostic, étape préalable à l'élaboration de la stratégie du PSN, a été

validé en conseil supérieur d'orientation de l'agriculture le 5 février 2020. Le projet de PSN, envoyé à la Commission européenne fin décembre, compte bien des mesures d'aides à l'investissement que les régions pourront mobiliser afin d'accompagner les élevages. Le plan de Relance nationale représente une autre opportunité de développer des pratiques d'élevage plus favorable au bien-être animal. Le soutien apporté aux élevages prend la forme d'un pacte biosécurité/bien-être animal avec les régions. Il s'agit conjointement de permettre aux éleveurs d'investir et de se former pour renforcer la prévention des maladies animales, de soutenir la recherche et d'assurer une amélioration des conditions d'élevage au regard du bien-être animal. Cette action permet notamment de soutenir l'élevage en plein air et d'améliorer la prise en compte du bien-être animal dont la santé est une composante importante. Enfin, conformément aux engagements gouvernementaux pris en janvier 2020, la nomination dans chaque élevage d'un référent bien-être animal est maintenant effective depuis la publication du décret n° 2020-1625 du 20 décembre 2020 et de l'arrêté précisant les modalités de désignation le 29 décembre 2021. Depuis le 1er janvier 2022 tous les élevages d'animaux domestiques (animaux de rente, de compagnie, équidés) et d'animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité doivent désigner un référent en charge du bien-être animal. Cette nouvelle obligation est assortie d'une obligation de formation pour les référents en élevage de porcs et de volailles. Les référents de ces filières devront s'engager dans un parcours de formations labellisées qui devra être finalisé dans un délai de 18 mois.

## **08/02/2022 : Assemblée nationale : Réponse écrite à la question n°36062 : Conditions d'abattage**

Type de document : Réponse écrite publié au [Journal officiel de la République française](#)

Auteurs : Question : André Villiers (UDI et Indépendants - Yonne). Réponse : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Question : M. André Villiers interroge M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur l'abattage des animaux d'élevage. Le 17 décembre 2020, la Cour de justice de l'Union européenne a jugé qu'il est conforme à la réglementation européenne d'imposer l'étourdissement préalable d'un animal, lors de son abattage, cela afin de limiter sa souffrance. Sa décision a été rendue à la suite d'un décret de 2017, pris par la Région flamande de Belgique, précisément au nom du bien-être animal. En cohérence avec cette décision, il serait opportun d'interdire, en France, de procéder à l'abattage par égorgement, des animaux d'élevage et domestiques sans étourdissement préalable, et de se conformer ainsi à la jurisprudence européenne. Il souhaite connaître la position du Gouvernement à ce sujet.

Réponse : Conformément au règlement (CE) n° 1099/2009 du conseil du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort, l'étourdissement des animaux est obligatoire avant l'abattage ou la mise à mort. Toutefois, lorsque cette pratique n'est pas compatible avec les prescriptions rituelles relevant du libre exercice des cultes, le même règlement prévoit la possibilité de déroger à l'obligation d'étourdissement sous certaines conditions. Par ces dispositions, le conseil a souhaité maintenir la dérogation à l'étourdissement des animaux préalablement à l'abattage en laissant toutefois un certain degré de subsidiarité à chaque État membre. C'est notamment ce que rappelle la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) dans son jugement du 17 décembre 2020, lorsqu'elle souligne « que le législateur européen a entendu laisser à chaque État membre un large pouvoir d'appréciation dans le cadre de la nécessité de concilier la protection

du bien-être des animaux lors de leur mise à mort et le respect de la liberté de manifester sa religion ». Par ailleurs, si la CJUE a estimé que l'interdiction de l'abattage sans étourdissement préalable ne méconnaît pas la liberté des pratiquants juifs et musulmans, elle reconnaît néanmoins qu'il s'agit d'une « limitation » à l'exercice de la liberté de conscience et de religion garanti par l'article 10 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Toutefois, cette limitation n'est pas jugée disproportionnée par la CJUE qui considère que, dans le cas de la région flamande, il s'agit d'un « juste équilibre » entre l'importance attachée au bien-être animal et la liberté des croyants juifs et musulmans de manifester leur religion. Ce juste équilibre est notamment assuré par le fait que le décret pris par l'autorité flamande n'interdit pas, ni n'entrave la mise en circulation de produits d'origine animale provenant d'animaux qui ont été abattus rituellement sans aucun étourdissement lorsque ces produits sont originaires d'un autre État membre ou d'un pays tiers. Ainsi, bien que la région flamande de Belgique ait interdit l'abattage des animaux sans étourdissement préalable, les communautés religieuses de cette région n'ont pas pour autant cessé de consommer des viandes issues d'animaux abattus sans aucun étourdissement, notamment des viandes halals dont la production a été délocalisée à l'étranger, y compris en France. Le « juste équilibre » entre impératif de protection animale et liberté de culte ne saurait être atteint en France par l'interdiction de l'abattage sans étourdissement préalable, compte tenu de communautés religieuses pratiquantes juives et musulmanes beaucoup plus importantes qu'en Flandres et pour lesquelles une source d'approvisionnement national en viandes issues d'abattages rituels est nécessaire. Enfin, l'abattage sans étourdissement préalable des animaux en France est encadré par une autorisation préfectorale prévue par le décret n° 2011-2006 du 28 décembre 2011. Ce mode d'abattage est notamment effectué dans un abattoir agréé, après immobilisation de l'animal et en respectant des mesures strictes en matière de protection animale afin de réduire les souffrances lors de la mise à mort des animaux. Le Gouvernement reste attaché aux droits de tous les citoyens dans le cadre du respect des réglementations en vigueur. Le ministre chargé de l'agriculture a enfin rappelé au début du mois de juillet 2021 son engagement concernant la protection animale et a annoncé un « plan abattoir » qui prévoit des mesures d'accompagnement et de contrôles améliorés en matière de bien-être animal.

## **[05/02/2022 : Décret n° 2022-137 du 5 février 2022 relatif à l'interdiction de mise à mort des poussins des lignées de l'espèce Gallus gallus destinées à la production d'œufs de consommation et à la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort en dehors des établissements d'abattage](#)**

Type de document : Décret n° 2022-137 NOR : AGRG2136495D publié au [Journal officiel de la République française](#)

Auteurs : Jean Castex, Julien Demormandie, Olivier Véran

Extrait : Publics concernés : accoueurs d'œufs de poules des lignées de l'espèce Gallus gallus destinées à la production d'œufs ; personnes impliquées dans des activités de mise à mort à des fins autres que l'abattage en vue de la consommation humaine, d'animaux élevés ou détenus pour la production de denrées alimentaires, de laine, de peau, de fourrure ou d'autres produits.

Objet : encadrement de la mise à mort d'animaux issus des couvoirs et hors abattoirs.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication. Les couvoirs en fonctionnement à la date de publication du décret disposent d'un délai allant jusqu'au 31 décembre 2022 pour mettre en place les moyens adaptés pour l'interdiction prévue au II de l'article R. 214-17 du code rural et de la pêche maritime dans sa version issue du décret.

Notice : le décret interdit la pratique de mise à mort des poussins mâles des lignées de l'espèce *Gallus gallus* destinées à la production d'œufs de consommation dans les couvoirs et adapte les dispositions du code rural et de la pêche maritime aux dispositions du droit de l'Union relative à la protection des animaux lors de leur mise à mort en dehors d'un abattoir. Enfin, il institue une contravention pour réprimer les infractions aux dispositions du II de l'article R. 214-17 du code rural et de la pêche maritime.

Références : le décret est pris en application de l'article L. 214-3 du code rural et de la pêche maritime. Le code rural et de la pêche maritime modifié par le décret peut être consulté, dans sa version issue de cette modification, sur le site Legifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

Décret ayant donné lieu à :

- un article sur le site de FranceTVInfo le 6 février 2022 : [Fin du broyage des poussins : "Ça pose un problème de compétitivité", selon le vice-président de la FNSEA](#)
- un article dans Le Monde le 6 février 2022 : [Le broyage des poussins mâles désormais interdit dans la filière des poules pondeuses](#)
- Une actualité sur le site de la Chaire Bien-être animal le 7 février 2022 : [Fin de la mise à mort des poussins mâles dans la filière poules pondeuses](#)

## **01/02/2022 : Parangonnage européen sur le bien-être animal et la lutte contre la maltraitance animale**

Type de document : Rapport n°21057 du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux ([CGAAER](#))

Auteurs : Loïc Evain, Marie-Frédérique Parant

Extrait : Cette mission de parangonnage a pour objectif d'aider le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), à élaborer une nouvelle stratégie nationale et à préparer les négociations qui préfigureront la révision de la législation de l'Union européenne (UE) sur le bien-être animal (BEA). Elle doit alimenter une seconde mission confiée au Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER) pour définir, avec les Directions d'administration centrale, une feuille de route.

Onze Etats membres (EM) de l'UE et 5 Pays Tiers (PT) ont répondu à un questionnaire sur les principales thématiques d'intérêt pour la France. Celles-ci sont traitées dans sept chapitres qui peuvent être résumés de la façon suivante.

1. Les institutions européennes accordent au BEA un niveau élevé de priorité, avec en ligne de mire le paquet législatif annoncé pour fin 2023 par la Commission dans sa stratégie « Farm to Fork ». Si peu d'EM ont adopté comme la France une stratégie nationale sur le BEA, tous ont des lois et règlements et une organisation administrative dédiés à ce domaine jugé unanimement sensible, avec cependant quelques nuances à l'Est et au Sud. Certains EM ont même décidé de faire plus

que la législation UE, considérée insuffisante dans certains domaines (pratiques douloureuses, information du consommateur). [...]

2. La fin annoncée par la Commission de l'élevage en cages est accueillie avec une certaine prudence par les EM qui insistent sur la nécessité d'avoir des études d'impact, un accompagnement financier et des périodes de transition compatibles avec le maintien de l'activité économique [...].

Les pratiques douloureuses sont également l'objet de beaucoup d'attention et l'anesthésie est la règle dans de nombreux cas, notamment pour la castration des porcelets. Certains EM et PT travaillent à des alternatives (immunocastration, sélection génétique...). De même, le broyage des poussins que l'Allemagne et la France ont décidé de bannir à partir de 2022, est remis en question dans de nombreux EM qui sont également à la recherche d'alternatives. A noter le développement prometteur en Suède d'une méthode d'ovosexage si précoce que les oeufs mâles peuvent encore être orientés vers les circuits alimentaires.

3. Les consommateurs se disent souvent prêts à payer plus pour des produits issus d'élevages plus respectueux du BEA, signalés grâce à un étiquetage spécifique. Partout les initiatives foisonnent, souvent privées, parfois gouvernementales, pour favoriser le développement de normes qui vont au-delà de la réglementation UE ou qui se substituent à la réglementation quand elle fait défaut, comme c'est le cas dans certains PT. Le Conseil des ministres de l'agriculture a demandé en décembre 2020 à la Commission de préparer les conditions d'un label européen relatif au BEA, harmonisé et d'utilisation volontaire. Tous les pays enquêtés insistent sur cette dernière caractéristique.

Par ailleurs, il y a consensus sur le fait que le BEA ne doit pas être introduit dans les systèmes de qualité (agriculture biologique mise à part) et autres indications géographiques.

4. S'il y a consensus pour renforcer les règles sur le transport (notamment en situation de canicule) et surtout pour mieux harmoniser la mise en œuvre des règles existantes, il n'y en aura pas pour interdire le transport d'animaux sur de longues distances à destination des PT. Quoi qu'il en soit, la pression sera forte pour agir et vite, le rapport de la commission d'enquête du Parlement étant attendu pour décembre 2021. Les abattoirs mobiles sont encore balbutiants en Europe alors que plusieurs unités fonctionnent aux USA ou au Brésil, mais elles répondent à des considérations davantage économiques (distances entre zones d'élevage et d'abattage) que sociétales.

5. Tout le monde convient que le coût du BEA doit être pris en charge par l'ensemble de la filière concernée et pas uniquement par le maillon élevage. [...] Les EM conviennent que la concurrence des produits importés est une plaie que les Accords de libre-échange ne parviennent pas à soigner, mais leur motivation à changer les choses est inégale. La Déclaration interinstitutionnelle du 28 juin dernier marque sans doute une étape vers davantage d'exigences à l'importation ; ce que semble confirmer la Commission dans sa communication sur les cages. Le cadre multilatéral mérite également l'attention, en particulier l'Accord SPS1 de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) que plusieurs EM verraient bien intégrer le BEA, à côté de la santé animale à laquelle il est étroitement lié, d'autant que c'est l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) qui élabore les normes internationales dans les deux domaines. Mais les PT ne sont pas exactement sur cette longueur d'ondes. [...]

6. Quelques EM souhaitent une harmonisation des règles en matière de commerce et d'identification des carnivores domestiques. La vente sur Internet est régulée dans certains EM et PT, par le biais de licences, d'accords avec les plateformes, voire d'interdiction du commerce à but lucratif. Le projet français de « certificat d'engagement et de connaissance » ne suscite pas d'intérêt particulier.

7. Les réglementations appliquées aux équidés de sport et de loisir sont disparates, allant de la simple application de celle relative aux animaux de rente jusqu'à des textes spécifiques émanant de l'administration ou des fédérations équestres. Il n'existe pas de demande d'harmonisation pour le commerce, l'identification ou les pratiques douloureuses.

## **23/01/2022 : Organisation des contrôles officiels relatifs à la protection animale en abattoir au moment de la mise à mort et des opérations annexes**

Type de document : Instruction technique DGAL/SDSSA/2022-62 du [Ministère de l'agriculture et de l'alimentation](#)

Auteur : Bureau des établissements d'abattage et de découpe

Résumé : La présente instruction précise les modalités du contrôle officiel de la protection des animaux à l'abattoir au moment de la mise à mort et des opérations annexes conformément au règlement (CE) n°1099/2009 et au règlement (UE) n°2017/625. Les modifications apportées par rapport à l'instruction technique DGAL/SDSSA/2019-763 du 13/11/2019 apparaissent en grisé.

[Lien pdf](#)

## **13/01/2022 : Transport d'animaux : des défaillances systématiques révélées**

Type de document : Actualité du [Parlement européen](#)

Auteur : Parlement européen. Interviewée : Tilly Metz

Extrait : « Les défaillances dans l'application des règles sur le transport des animaux posent un risque pour le bien-être des animaux et sont injustes pour les agriculteurs ». Interview de Tilly Metz. Afin d'évaluer la situation actuelle en Europe, le Parlement a créé une commission d'enquête sur la protection des animaux pendant le transport. Celle-ci a voté son [rapport final](#) en décembre 2021 et il sera soumis au vote lors de la session plénière de janvier.

Tilly Metz (Verts/ALE, Luxembourg), présidente de la commission à l'origine du rapport, a déclaré : « Il est important d'assurer le même niveau de protection des animaux durant tout le trajet, tout comme il est essentiel que les transporteurs et les chauffeurs disposent d'un ensemble de règles unique à respecter en matière de transport transfrontalier. »

*Comment le Parlement souhaite-t-il améliorer les conditions de transport des animaux ?*

La commission a constaté des manquements systématiques à l'application des règles existantes sur la protection des animaux pendant le transport et a formulé des recommandations en vue de la révision des règles prévue en 2023.

La commission a appelé à une réduction de la durée des trajets, 8 heures maximum jusqu'à l'abattage et 4 heures pour les animaux en « fin de carrière » (animaux élevés pour la production de lait, d'œufs ou les animaux d'élevage), ainsi qu'une meilleure protection des jeunes animaux et des femelles en gestation. Le transport d'animaux non sevrés âgés de plus de 35 jours devrait être évité et n'être autorisé que dans les cas où le voyage dure moins de deux heures.

Concernant les transports hors Union européenne, la commission demande que les exportations d'animaux vivants soient limitées aux pays qui garantissent et respectent des normes équivalentes en matière de bien-être animal.

« S'assurer que les consommateurs de l'UE disposent d'informations précises sur les produits animaux qu'ils achètent est une autre mission importante, car cela permet aux consommateurs de choisir les normes de bien-être animal les plus strictes », déclare la députée Metz.

*Quelles sont les politiques de l'UE en matière de transport d'animaux qui doivent changer ?*

Selon Tilly Metz, « L'UE doit améliorer et compléter sa législation sur le bien-être animal, afin de garantir que chaque animal bénéficie du même niveau de protection, peu importe où il est né, élevé ou abattu ».

« Nous avons besoin de règles, de contrôles et de systèmes de sanctions plus harmonisés », ajoute la députée luxembourgeoise, soulignant que c'est à l'UE de « garantir des règles du jeu équitables pour les agriculteurs et les transporteurs ». Le rapport recommande la centralisation de certains aspects cruciaux au niveau de l'UE, comme l'établissement de critères concernant les véhicules de transport. Les agriculteurs sont soutenus par la Politique agricole commune (PAC) mais il faut des « solutions concrètes » pour améliorer le bien-être animal selon Metz.

Selon Tilly Metz, de nouveaux outils politiques sont nécessaires pour soutenir « les petites structures locales ainsi que les solutions d'abattage mobiles et à la ferme », qui pourraient aider à réduire le nombre de trajets stressants vers les abattoirs.

Les règles concernant les exportations d'animaux vivants vers des pays tiers doivent elles aussi être harmonisées. En effet, les animaux de certains États membres sont transportés au-delà des frontières de l'UE et « dans le système actuel, il est très difficile d'appliquer » les normes de bien-être.

*Comment cela profiterait aux citoyens et aux agriculteurs ?*

Selon Metz, la commission spéciale « n'aurait jamais vu le jour sans la pression incessante de la société civile, des citoyens inquiets qui en ont marre d'entendre parler du transport d'animaux dans la presse ». Pour Metz, « il est très clair qu'une grande majorité de citoyens souhaite une amélioration rapide de la situation ».

Des initiatives citoyennes comme « End the Cage Age » ont eu un impact sur les travaux de la commission et « ces demandes des citoyens ont été prises en compte », même si Metz concède qu'« il y a encore matière à amélioration concernant les recommandations ».

Tilly Metz estime que « pour de nombreux citoyens, la motivation première pour réclamer des règles plus strictes et plus de sanctions est une préoccupation éthique, une volonté de voir la souffrance animale évitée ou du moins réduite. Donc pour eux, toute amélioration serait positive, en plus de la réduction des risques pour la santé publique et des préoccupations environnementales ».

Le rapport ne concerne pas seulement les citoyens, car les agriculteurs bénéficieraient également d'un système plus juste et plus transparent qui « récompenserait les systèmes soucieux du bien-être animal avec un soutien public généreux ».

« De nombreux agriculteurs déplorent le manque de transparence et de contrôle qu'ils rencontrent dans le système actuel ; la plupart d'entre eux s'occupent des animaux élevés ou nés dans leur ferme, mais ils ne savent souvent pas quel sort les attend après les avoir vendus. »



## **11/01/2022 : Information de la Commission européenne sur la conférence de haut niveau intitulée "Le bien-être animal dans l'UE, aujourd'hui et demain"**

Type de document : Note abordée en point divers du Conseil "Agriculture et pêche" du 17 janvier 2022 du [Conseil de l'Union européenne](#)

Auteur : Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne

Extrait en français (traduction) : La stratégie "de la ferme à la table" a annoncé que la Commission européenne réviserait, en 2023, la réglementation sur le bien-être animal afin de l'aligner sur les dernières données scientifiques disponibles, d'élargir son champ d'application et de faciliter son application afin de garantir un meilleur niveau de bien-être animal. À cette fin, la Commission a procédé à une évaluation ("fitness check") de la législation européenne actuelle en matière de bien-être des animaux et a lancé une analyse d'impact pour évaluer les conséquences économiques, sociales et environnementales des modifications envisagées de ces règles européennes. En outre, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) travaille à l'élaboration d'une série d'avis scientifiques destinés à fournir des preuves scientifiques actualisées à l'appui de cette révision législative.

Dans ce contexte, la Commission a organisé le 9 décembre 2021 une conférence de haut niveau avec les parties prenantes sur le thème "Le bien-être des animaux dans l'UE - aujourd'hui". Cette conférence était l'une des étapes entreprises pour recueillir les points de vue de toutes les parties prenantes afin d'alimenter à la fois le contrôle d'aptitude et l'analyse d'impact qui soutiendront la proposition législative.

Les options politiques ont été débattues au sein de cinq panels - sur l'étiquetage du bien-être animal, la suppression progressive des cages, le transport, l'abattage et le bien-être à la ferme. [...]

Le panel sur l'étiquetage a été l'occasion de souligner que [...] il pourrait être nécessaire de rationaliser et de simplifier ce paysage pour accroître la transparence. Certaines parties prenantes ont souligné qu'un système à plusieurs niveaux avec des notes permettrait aux consommateurs de comparer et de choisir plus facilement les produits présentant une prime de bien-être animal plus élevée. D'autres ont insisté sur le fait que tout label de bien-être animal doit être accompagné d'une campagne d'information puissante pour avoir un impact.

Les discussions de groupe sur le bien-être à la ferme et l'élimination progressive des cages ont été l'occasion de souligner [...] la nécessité pour les États membres de tirer parti des possibilités offertes par la nouvelle PAC dans ce domaine, notamment en utilisant des éco-régimes pour ces mesures. La plupart des participants étaient favorables à l'exigence de règles équivalentes en matière de bien-être à l'importation dans l'UE. [...]

Lors du débat sur le bien-être au moment de l'abattage/la mise à mort, les intervenants ont estimé que certaines méthodes d'étourdissement ont des conséquences négatives sur le bien-être et qu'il est nécessaire d'évaluer si des alternatives commercialement viables offrant de meilleurs résultats en matière de bien-être sont disponibles. Plusieurs ont convenu que le matériel d'abattage devrait être approuvé au niveau de l'UE et ont estimé que l'interdiction de l'utilisation d'aiguillons électriques pourrait avoir des répercussions sur la sécurité des travailleurs lors de la manipulation de grands animaux. La plupart des participants étaient favorables à des règles spécifiques pour la mise à mort des poissons.

Enfin, le panel de discussion sur le bien-être pendant le transport a révélé des points de vue différents sur la mesure dans laquelle le transport sur de longues distances devrait être limité. La plupart des participants ont convenu que les conditions de bien-être pendant ce type de transport étaient difficiles à contrôler, en particulier pour les exportations vers des pays non membres de l'UE. Une discussion a eu lieu sur la question de savoir si le transport de viande et de matériel génétique était une réelle alternative au transport d'animaux vivants.

Extrait en anglais (original) : The Farm to Fork Strategy announced that the European Commission will, in 2023, revise the EU animal welfare legislation to align it with the latest available scientific evidence, broaden its scope and make it easier to enforce in order to ensure a higher level of animal welfare. To this end, the Commission has been carrying out an evaluation (“fitness check”) of the current EU animal welfare legislation and has launched an impact assessment to evaluate the economic, social and environmental consequences of the envisaged changes to these EU rules. In addition, the European

Food Safety Authority (EFSA) is working on a series of scientific opinions to provide updated scientific evidence to support this legislative revision.

In this context, the Commission organised on 9 December 2021 a high-level stakeholder conference on “EU animal welfare – today & tomorrow”. This conference was one of the several steps undertaken to collect views of all stakeholders in order to feed both the fitness check and the impact assessment that will support the legislative proposal.

Policy options were debated in five panels – on animal welfare labelling, the phasing out of cages, transport, slaughter and on-farm welfare. [...]

The panel discussion on labelling was the occasion to highlight that [...] there might be a need to rationalise and simplify this landscape to increase transparency. Some stakeholders stressed that a multi-tier system with scores would make it easier for consumers to compare and choose products with higher animal welfare premium. Others insisted that any animal welfare label needs to be accompanied by a powerful information campaign for it to have an impact.

The panel discussions on on-farm welfare and the phasing out of cages were the occasions to highlight [...] the need for Member States to reap the opportunities provided by the new CAP in this area, notably by using eco-schemes for such measures. Most participants were in favour of requiring equivalent welfare rules at import into the EU. [...]

In the panel discussion on welfare at the time of slaughter/killing, speakers considered that certain stunning methods have negative welfare consequences and that there is a need to assess whether commercially viable alternatives with better welfare outcomes are available. Several agreed that slaughter equipment should be approved at EU level and considered that banning the use of electric prods might have implications on workers' safety when handling large animals. Most participants were in favour of specific rules for the killing of fish.

Finally, the panel discussion on welfare during transport revealed different views on the extent to which long-distance transport should be restricted. Most participants agreed that the welfare conditions during such transport were difficult to control, especially in exports to non-EU countries. A discussion took place on whether transporting meat and genetic material was a real alternative to transporting live animals.

## **04/01/2022 : Assemblée nationale : Réponse écrite à la question n°40299 : Abandon des animaux domestiques**

Type de document : Réponse écrite publiée au [Journal officiel de la République française](#)

Auteurs : Question : Mme Sylvie Tolmont (Socialistes et apparentés - Sarthe). Réponse: Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Question : Mme Sylvie Tolmont attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur la nécessité de mettre en place des mesures fortes afin de lutter contre l'abandon des animaux domestiques. En effet, avec une moyenne de 100 000 abandons chaque année, la France est la « championne » d'Europe du nombre d'animaux abandonnés. Alors que l'été est arrivé, beaucoup de refuges font face à une situation absolument catastrophique, débordés par l'afflux de nombreux animaux domestiques, abandonnés par leur propriétaire. Ainsi, la Société protectrice des animaux (SPA) a récemment annoncé que ses 62 refuges sur le territoire étaient tous quasiment arrivés à saturation. En Sarthe, le refuge de la SPA à Yvré l'Evêque a presque atteint, en cette mi-juillet 2021, sa capacité maximale. Les responsables de ce refuge ont noté, entre mai et juillet 2021, 17 % d'abandons en plus par rapport à 2019. La situation est grave et ne risque pas de s'arranger, alors que l'été est la période où les abandons sont les plus nombreux avec les départs en vacances des propriétaires. Face à ce fléau, qui laisse les refuges désemparés face au manque de moyens et à l'impossibilité d'accueillir tous les animaux rescapés, il s'avère nécessaire de mettre en œuvre des mesures fortes rapidement. Depuis longtemps, des propositions sont formulées par les associations qui recueillent ces animaux. Lutter contre les achats irresponsables d'animaux dans des animaleries ou sur des sites de vente en ligne, à l'image de ce qui s'est passé pendant les confinements successifs, est une des idées défendues. Il est aussi important de sensibiliser les citoyens, dès le plus jeune âge, à l'adoption responsable, en encourageant la réflexion approfondie car l'adoption d'un animal est un engagement qui doit être assumé sur une quinzaine d'années. Elle souhaiterait donc connaître ses intentions afin de lutter contre ce fléau.

Réponse : Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation a fait de la lutte contre les abandons des animaux de compagnie l'une de ses priorités et a ainsi présenté en décembre 2020 un plan d'action en trois volets. Le premier volet s'inscrit dans le cadre du plan de Relance national qui a permis de dédier une enveloppe de 20 millions d'euros (M€) à la lutte contre les abandons dont 14 M€ dédiés aux investissements dans les refuges et aux campagnes de stérilisation. Dix mois après ce lancement, les mesures d'accompagnement des refuges et associations de protection des animaux de compagnie ont ainsi permis d'accompagner 329 projets de modernisation comme de stérilisation. Alors que près de 90 % des fonds ont déjà été engagés, le Président de la République vient d'annoncer le 4 octobre 2021 un réabondement de l'enveloppe initiale à hauteur de 15 M€ supplémentaires. Les aides sont attribuées pour l'achat de matériel, la prise en charge des frais vétérinaires, la rénovation et la modernisation des installations ou des locaux. Des projets de stérilisation des populations de chats errants, qui sont pour certains conduits par des petites associations sans refuge, ont ainsi également été soutenus. Un soutien a, par ailleurs, été attribué à cinq associations ou fondations de protection animale œuvrant au niveau national afin qu'elles soutiennent la structuration et la professionnalisation des associations locales. Un autre axe du plan de Relance consiste en la création d'une aide à l'accessibilité aux soins vétérinaires pour les animaux des personnes les plus démunies, avec l'aide de la profession vétérinaire qui s'est

organisée en association nationale, déclinée dans chaque région, sous le nom de « Vétérinaires pour Tous ». Cette mesure encore en cours de déploiement s'appuie également sur les services sociaux et sur les étudiants des écoles nationales vétérinaires. Enfin, le plan de Relance permet la mise en place de l'observatoire de la protection des carnivores domestiques qui a pour objectif d'orienter les politiques publiques relatives aux carnivores domestiques. Dans un premier temps, l'observatoire a pour mission d'objectiver le nombre d'abandons en France et de les caractériser pour mettre en place des actions de lutte contre ce phénomène. Le plan de lutte comprend trois volets : - l'un a pour ambition d'œuvrer à la responsabilisation des futurs acquéreurs d'animaux de compagnie. À cette fin, la vente d'un chien ou d'un chat dans un véhicule, actuellement possible sous certaines conditions, sera interdite. En outre préalablement à toute nouvelle acquisition d'un animal de compagnie, l'acquéreur devra remettre au cédant son certificat de connaissances, attestant d'un niveau de connaissance suffisant pour la prise en charge durable de l'animal. Cette nouvelle obligation, dont les modalités devront encore être précisées est inscrite dans la loi visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes promulguée le 30 novembre 2021 ; Ce même texte reprend un autre des engagements du ministre, à savoir le fait d'assurer un meilleur encadrement des cessions sur internet. Sans attendre l'issue des débats le ministre de l'agriculture et de l'alimentation avait encouragé la rédaction de la charte d'engagement en faveur de la protection et du bien-être des animaux de compagnie faisant l'objet d'une transaction via une plateforme de vente en ligne. Ces nouvelles dispositions sont à présent inscrites dans la loi et ont pour objectif de sensibiliser les cédants comme les acquéreurs et d'empêcher toute publication d'une annonce non conforme. - la sensibilisation est nécessaire dès le plus jeune âge. Aussi un fascicule à destination des élèves d'élémentaires est en cours de rédaction en lien avec le ministre de l'éducation nationale et les vétérinaires ; - enfin, le dernier volet est le renforcement des sanctions. La loi susmentionnée propose un renforcement des sanctions en cas de maltraitance et étend l'habilitation aux contrôles d'identification aux gardes champêtres et policiers municipaux, deux mesures également souhaitées par le ministre en décembre 2020. Les défauts d'identification des chats sont également passibles d'une contravention de 750 € depuis le 21 décembre 2020 (décret n° 2020-1625).

### **[30/12/2021 : Modalités de reconnaissance des formations en bien-être animal suivies depuis le 1er janvier 2018 par les éleveurs et salariés désignés en tant que « référents bien-être animal » dans les élevages de porcs ou de volailles à compter du 1er janvier 2022](#)**

Type de document : Instruction technique du [Ministère de l'agriculture et de l'alimentation](#)

Auteurs : DGAL/SDSBEA/Bureau du bien-être animal

Extrait : Cette instruction précise la liste des formations reconnues équivalentes aux formations labellisées bien-être animal en élevage de porcs ou de volailles en application de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2021

## 01/02/2022 : [Animal Welfare and Parasite Infections in Organic and Conventional Dairy Farms: A Comparative Pilot Study in Central Italy](#)

Type de document : Article scientifique publié dans [Animals](#)

Auteurs : Matteo Chincarini, Lydia Lanzoni, Jorgelina Di Pasquale, Simone Morelli, Giorgio Vignola, Barbara Paoletti, Angela Di Cesare

Résumé en français (traduction) : **Bien-être animal et infections parasitaires dans les fermes laitières biologiques et conventionnelles : Une étude pilote comparative en Italie centrale**

Cette étude a examiné et comparé les conditions de bien-être et la distribution des parasites gastro-intestinaux (GI) dans des exploitations biologiques (BIO) et conventionnelles (CONV) en Italie centrale. Le bien-être des animaux a été évalué dans cinq fermes biologiques et cinq fermes conventionnelles à l'aide d'une version adaptée du protocole AssureWel. Des échantillons fécaux prélevés dans le rectum des animaux tant dans les exploitations biologiques (n = 150) que dans les exploitations conventionnelles (n = 150) ont été analysés par copromicroscopie conventionnelle. La présence de lésions cutanées sur les pattes arrière était significativement plus fréquente (p < 0,001) dans les exploitations CONV (26,7 %) que dans les exploitations BIO (10,0 %). Aucune différence n'a été trouvée pour la prévalence des boiteries, de la propreté, de la note d'état corporel, de la perte de poils, des lésions corporelles et des gonflements. Des données ont été recueillies pour évaluer les performances productives, par exemple, les rendements totaux en lait, en matières grasses et en protéines standardisés en équivalent adulte (EA). Le rendement laitier en EA (BIO: 9656,9 ± 1620,7 kg ; CONV : 12 047,2 ± 2635,3) et le rendement en matière grasse en EA (BIO : 396,6 ± 66,8 ; CONV : 450,3 ± 102,8) étaient significativement plus bas dans les fermes BIO (p < 0,001). Des anthelminthiques ont été utilisés régulièrement dans 4/5 fermes CONV et 0/5 fermes BIO. Dans 2 exploitations CONV (40%) et 4 exploitations BIO (80%), au moins un animal a été testé positif pour des parasites GI. Aucune différence significative n'est apparue dans la prévalence des parasites (BIO= 10,7 % ; CONV = 8 %). Ces données indiquent que l'élevage en BIO n'influence pas la prévalence des parasites et le statut du bien-être animal.

Résumé en anglais (original) : The study investigated and compared welfare conditions and gastrointestinal (GI) parasites distribution among organic (ORG) and conventional (CONV) farms in central Italy. Five ORG and five CONV farms were assessed for animal welfare with an adapted version of the AssureWel protocol. Faecal samples collected from the rectum of the animals both in ORG (n = 150) and CONV (n = 150) were analysed using conventional copromicroscopy. The presence of skin damages in the rear legs was significantly predominant (p < 0.001) in CONV (26.7%) compared with ORG farms (10.0%). No differences were found for lameness, cleanliness, Body Condition Score, hair loss, body lesions and swelling prevalence. Data concerning the productive performances, e.g., total milk, fat and protein yields standardised in mature equivalent (ME) were collected. ME milk yield (ORG: 9656.9 ± 1620.7 kg; CONV: 12,047.2 ± 2635.3) and ME fat yield (ORG: 396.6 ± 66.8; CONV: 450.3 ± 102.8) were significantly lower in ORG farms (p < 0.001). Anthelmintics were used regularly in 4/5 CONV and 0/5 ORG farms. In 2 CONV farms (40%) and 4 ORGs (80%) at least one animal tested positive for GI parasites. No significant differences in parasites prevalence emerged (ORG = 10.7%; CONV = 8%). These data indicate that ORG farming does not influence parasite prevalence and animal welfare status.

## [29/01/2022 : Investigating the cecal microbiota in broiler poultry farms and its potential relationships with animal welfare](#)

Type de document : Article scientifique disponible en ligne avant publication dans [Research in Veterinary Science](#)

Auteurs : Lisa Di Marcantonio, Francesca Marotta, Michele Podaliri Vulpiani, Quixi Sonntag, Luigi Iannetti, Anna Janowicz, Gabriella Di Serafino, Elisabetta Di Giannatale, Giuliano Garofolo

Résumé en français (traduction) : **Étude du microbiote cœcal et de ses relations potentielles avec le bien-être animal dans les élevages de poulets de chair**

Cette étude a évalué les variations du microbiote cœcal et leurs corrélations avec la colonisation par *Campylobacter* et le statut de bien-être des animaux. À cette fin, nous avons mené une étude transversale du microbiote cœcal de 187 poulets de chair élevés dans 13 lots provenant de 10 exploitations avicoles en effectuant un séquençage de l'ARNr 16S (régions V3-4). Le bien-être de chaque lot a été évalué à l'aide d'un protocole simplifié Welfare Quality®, le score étant plus élevé dans les lots issus de l'agriculture biologique, par rapport aux lots sans antibiotiques et conventionnels. Des analyses bioinformatiques ont été réalisées dans QIIME 2 et une analyse discriminante linéaire a déterminé l'association entre le microbiote et les animaux présentant différents statuts de portage de *Campylobacter* et différents niveaux de bien-être. Dans le microbiote des sujets négatifs pour *Campylobacter* ou présentant des scores de bien-être élevés, les Bacteroidetes constituaient le phylum prédominant, avec une augmentation significative de l'abondance du genre *Megamonas*. On a également trouvé plus de Parabacteroides, de *Phascolarctobacterium*, et d'*Helicobacter* dans les volailles négatives pour *Campylobacter* au niveau du genre. Les animaux présentant les scores de bien-être les plus bas avaient des quantités plus élevées de Proteobacteria. Ces résultats suggèrent une différence de composition et de diversité microbienne dans les groupes analysés.

Résumé en anglais (original) : The present study assessed the modulation of cecal microbiota and correlations with *Campylobacter* colonization and animal welfare status. For these purposes, we conducted a cross sectional study of the cecal microbiota from 187 broilers reared in 13 batches from 10 poultry farms by performing 16S rRNA sequencing (regions V3–4). The welfare of each batch was assessed using a simplified Welfare Quality® protocol, scoring higher in organic batches, compared to both antibiotic-free and conventional batches. The bioinformatics analyses were conducted in QIIME 2 and a linear discriminant analysis determined the association between microbiota and animals with different *Campylobacter* carriage status and welfare levels. In the microbiota from the subjects negative for *Campylobacter* or with high welfare scores, Bacteroidetes was the predominant phylum with the genus *Megamonas* significantly increased in abundance. A greater abundance of Parabacteroides, *Phascolarctobacterium*, *Helicobacter* in poultry negative for *Campylobacter* was also found at the genus level. Animals with the lowest welfare scores showed an increased abundance of Proteobacteria. The results suggested a different microbial composition and diversity in the analyzed groups.

## [28/01/2022 : Ending routine farm antibiotic use in Europe through improving animal health and welfare](#)

Type de document : Rapport de l'European Public Health Alliance ([EPHA](#))

Auteur : Cólín Nunan

Extrait en français (traduction) : **Mettre fin à l'utilisation systématique des antibiotiques à la ferme en Europe en améliorant la santé et le bien-être des animaux**

Pour parvenir à réduire considérablement l'utilisation des antibiotiques dans les exploitations agricoles, il faudra modifier en profondeur les pratiques d'élevage pour améliorer le bien-être des animaux, affirme un nouveau document rédigé pour l'EPHA.

Le 28 janvier 2022, des règles ambitieuses restreignant l'utilisation des antimicrobiens vétérinaires commenceront à s'appliquer dans l'Union européenne (UE). Ces nouvelles règles interdisent l'utilisation systématique des antibiotiques et limitent l'utilisation préventive aux traitements exceptionnels d'animaux individuels. En outre, les antimicrobiens ne peuvent plus être utilisés pour compenser les mauvaises pratiques d'hygiène et d'élevage.

Tout en se félicitant de ces règles et en espérant qu'elles contribueront à réduire l'utilisation des antibiotiques et la menace de la résistance aux antimicrobiens (RAM), le document s'inquiète de la probabilité d'un non-respect généralisé de la législation.

En effet, selon l'auteur, rien n'indique jusqu'à présent que l'Europe s'éloigne des systèmes d'élevage hautement intensifs. Ces systèmes sont souvent associés à des facteurs qui favorisent l'utilisation systématique et excessive d'antibiotiques, tels qu'un élevage inadéquat et des niveaux élevés de maladie.

Le document recommande 10 actions visant à réduire de manière significative l'utilisation des antibiotiques dans les élevages en Europe tout en améliorant la santé et le bien-être des animaux :

[Lire le rapport](#)

4 politiques et objectifs en matière d'utilisation des antibiotiques et de collecte de données :

1. Réduction de l'utilisation des antibiotiques dans les élevages
2. La plupart des antibiotiques devraient être utilisés pour des traitements individuels
3. Les données relatives à l'utilisation des antibiotiques doivent être collectées par espèce et par système d'élevage.
4. Restrictions sur les antibiotiques les plus prioritaires et d'importance critique.

6 changements clés dans les pratiques d'élevage :

1. Sevrage tardif des porcelets
2. Utilisation de races appropriées
3. Améliorer l'hygiène, réduire la densité de peuplement à l'intérieur et fournir un "enrichissement" approprié
4. Fournir un accès à l'extérieur
5. Inclure suffisamment de fibres dans le régime alimentaire
6. Interdire la caudectomie des porcelets

Extrait en anglais (original) : Achieving deep reductions in farm antibiotics use will require widespread changes in animal husbandry practices towards higher animal welfare, argues a new paper written for EPHA.

On 28 January 2022, ambitious rules restricting the use of veterinary antimicrobials will start applying across the European Union (EU). These new rules ban the routine use of antibiotics and restrict preventative use to exceptional treatments of individual animals. Also, antimicrobials can no longer be applied to compensate for poor hygiene and animal husbandry practices.

While welcoming these rules and raising the expectation that they will help cut antibiotics use and reduce the threat of antimicrobial resistance (AMR), the paper raises concern about the probability of widespread non-compliance with the legislation.

This is because, it argues, there is so far little indication that Europe is moving away from highly intensive livestock farming systems. Such systems are often associated with factors that drive the routine and excessive use of antibiotics, such as inadequate animal husbandry and high levels of disease.

The paper recommends 10 actions to help achieve significant cuts in farm antibiotic use across Europe while improving animal health and welfare:

#### [Read the report](#)

4 Policies and targets for antibiotic use and data collection:

1. Low levels of farm antibiotic use
2. Most antibiotic use should be for individual treatments
3. Antibiotic-use data should be collected by species and by farming system
4. Restrictions on highest-priority critically important antibiotic

6 key changes in animal husbandry practices :

1. Later weaning in piglets
2. Use appropriate breeds
3. Improve hygiene, reduce indoor stocking density and provide proper "enrichment"
4. Provide access to the outdoors
5. Include sufficient fibre in diets
6. Ban tail docking of piglets

## [17/01/2022 : Linking Animal Welfare and Antibiotic Use in Pig Farming - A Review](#)

Type de document : Revue scientifique publiée dans [Animals](#)

Auteurs : Rita Albernaz-Gonçalves, Gabriela Olmos Antillón, Maria José Hötzel

Résumé en français (traduction) : **Revue sur le lien entre le bien-être des animaux et l'utilisation des antibiotiques en élevage porcin**

Les mesures préventives, telles que la biosécurité et les vaccinations, sont essentielles mais non suffisantes pour garantir des normes sanitaires élevées dans les systèmes de production porcine. Les logements restrictifs et sans enrichissement et de nombreuses pratiques de gestion largement employées qui provoquent douleur et stress prédisposent aux maladies les porcs à haut rendement qui sont élevés dans des systèmes intensifs. Dans ce contexte, les antibiotiques sont utilisés comme élément de la structure qui maintient la santé et des niveaux élevés de production dans les exploitations porcines. La résistance aux antimicrobiens (RAM) est une urgence mondiale qui affecte la santé humaine et animale, et l'utilisation d'antibiotiques (UA) dans les élevages intensifs est considérée comme un facteur de risque important pour l'émergence et la propagation de bactéries résistantes des animaux aux humains. Pour s'attaquer au problème de la RAM, il faut modifier profondément l'UA, par exemple en réduisant son utilisation à des fins prophylactiques et en l'abandonnant à des fins de stimulation de la croissance. À l'appui de ces recommandations, nous révisons le lien entre le bien-être animal et l'UA et soutenons qu'il est crucial de réduire durablement l'UA tout en veillant à ce que les porcs puissent mener une vie heureuse. À l'appui de ces



recommandations, nous avons cherché à revoir le lien entre le bien-être animal et l'UA chez les porcs en analysant les facteurs de stress liés au logement et à la gestion et leur impact sur le bien-être des porcs. En particulier, nous avons passé en revue les pratiques de gestion critiques qui augmentent le stress et, par conséquent, la sensibilité des porcs aux maladies et réduisent la qualité de vie des porcs. Nous avons également passé en revue certaines alternatives qui peuvent être adoptées dans les exploitations porcines pour améliorer le bien-être des animaux et qui vont au-delà de la réduction du stress. En réduisant les facteurs de stress liés à l'environnement et à la gestion, les porcs peuvent gagner en immunocompétence et se préparer à surmonter les défis pathogènes. Ce résultat peut contribuer à réduire l'UA et le risque de RAM tout en améliorant la qualité de vie des porcs et, en définitive, en maintenant la licence sociale de l'industrie porcine.

Résumé en anglais (original) : Preventative measures, such as biosecurity and vaccinations, are essential but not sufficient to ensure high standards of health in pig production systems. Restrictive, barren housing and many widely used management practices that cause pain and stress predispose high-performance pigs reared in intensive systems to disease. In this context, antibiotics are used as part of the infrastructure that sustains health and high levels of production in pig farms. Antimicrobial resistance (AMR) is a global emergency affecting human and animal health, and the use of antibiotics (AMU) in intensive livestock farming is considered an important risk factor for the emergence and spread of resistant bacteria from animals to humans. Tackling the issue of AMR demands profound changes in AMU, e.g., reducing their use for prophylaxis and ending it for growth promotion. In support of such recommendations, we revise the link between animal welfare and AMU and argue that it is crucial to sustainably reduce AMU while ensuring that pigs can live happy lives. In support of such recommendations, we aimed to revise the link between animal welfare and AMU in pigs by analysing stress factors related to housing and management and their impact on pig welfare. In particular, we reviewed critical management practices that increase stress and, therefore, pigs' susceptibility to disease and reduce the quality of life of pigs. We also reviewed some alternatives that can be adopted in pig farms to improve animal welfare and that go beyond the reduction in stress. By minimising environmental and management stressors, pigs can become more immunocompetent and prepared to overcome pathogenic challenges. This outcome can contribute to reducing AMU and the risk of AMR while simultaneously improving the quality of life of pigs and, ultimately, maintaining the pig industry's social license.